la Renaissance du Loir&Cher

RL&C

3 784064 501709

11 SEPTEMBRE 2026 - N° 3320 - 1,70 € - LAB2, 5 rue R. Garros, 41000 BLOIS - 02 54 78 12 44 - larenaissanceduloiretcher.fr

Éducation

« L'école ne fera pas tout toute seule »

>> lire en page 3



Méryl SERTHELON

Centrale de Saint-Laurent

Pourquoi les deux réacteurs sont à l'arrêt

>> lire en page 2

Blois

Les meilleurs joueurs de billard prêts à s'affronter

>> lire en page 10

Culture

Madame Sans Gêne, Toujours debout

>> lire en page 11

Romorantin

La Pyramide dévoile une saison prometteuse

>> lire en page 12

Parasport

Une journée pour favoriser l'inclusion

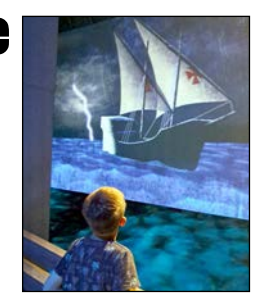


Le 19 septembre à Blois, une vingtaine de disciplines adaptées aux personnes en situation de handicap seront à tester librement sur le parvis de la Halle aux grains. Pour l'occasion, Marie-Amélie Le Fur sera présente.

>> lire en pages 4 et 5

Commanderie d'Arville

Entrée gratuite pour les Loir-et-Chériens



Du 19 septembre au 18 octobre, les Loir-et-Chériens ont l'opportunité de visiter gratuitement la Commanderie d'Arville. Ils découvriront le nouveau parcours muséographique qui a rouvert début juillet.

>> lire en page 6

Coup de projecteur



Dimanche 13, France 2, 21 h 10

BILLET

Le pape en France

Il est aujourd'hui de bon ton de se lamenter sur l'état du monde et particulièrement sur la situation française, à juste raison d'ailleurs. L'accablement devant les événements et discours qui se succèdent sans arrêt, cumulant les catastrophes et les propos creux, entraîne un véritable désespoir. Le peuple réagit en fonction de sa vie quotidienne et, désormais, du matraquage insensé auquel se livrent médias en continu et réseaux sociaux hors de contrôle. Son angoisse est extrême, mais est-ce bien nouveau ?

Saint Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne mort en 450 de notre ère, faisait ce constat que pourrait reprendre Léon XIV : *« Pour nous, le monde est vieux et fatigué. Il a perdu ses forces, il perd ses facultés, les souffrances l'accablent, il crie sa défaillance, il porte tous les symptômes de sa fin… Nous sommes à la remorque d'un monde qui s'enfuit, nous oublions les temps à venir. Nous sommes avides d'actualité, mais nous ne tenons pas compte du jugement qui vient déjà. »* Essayons donc de réagir et de regarder au-delà du bout de notre nez.

Deux réalités s'imposent : d'abord que le vieux monde est en train de disparaître et le nouveau n'est pas encore là. Ensuite que la vie est mouvement et que l'évolution ne s'arrête jamais. C'est ce qu'il se passe en ce moment et qui continuera demain. En même temps, pour les Français comme pour tous les Occidentaux, les quatre-vingts années qui viennent de passer ont été insolites : progression exponentielle de la technologie, amélioration inouïe du cadre de vie, augmentation régulière du pouvoir d'achat et du vieillissement en bonne santé. Si l'on ajoute à ce tableau unique depuis les origines de l'humanité une paix totale et apparemment éternelle, on arrive à un constat extraordinaire qui a fait rêver certains à *« la fin de l'histoire »*.

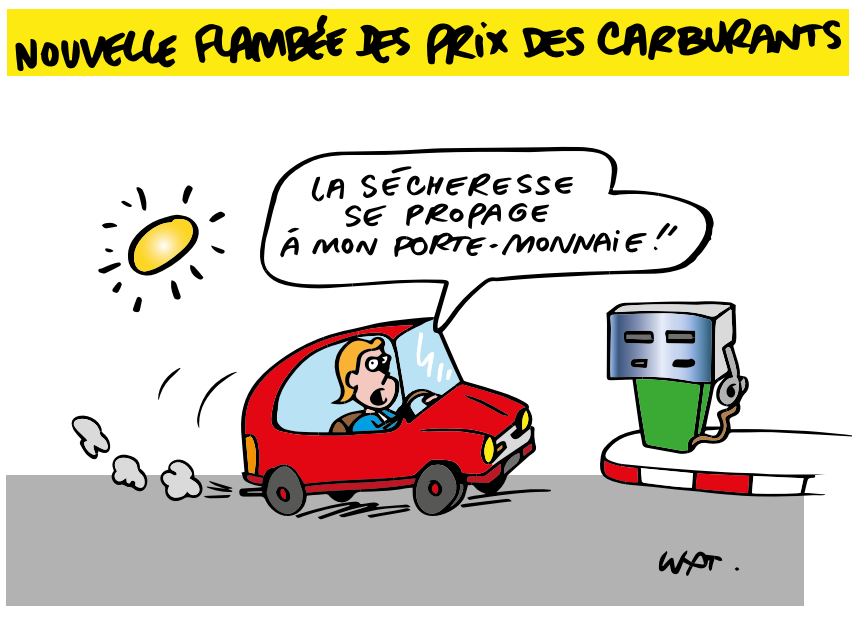
Terrible erreur dont aujourd'hui commencent à apparaître les conséquences incalculablement funestes. Parmi celles-ci, qui sont tellement nombreuses qu'on renoncera par accablement à les répertorier, mais quiconque en réfléchissant les retrouvera toutes, il y a le matérialisme, la perte du sens de la transcendance, le désastre du rejet méprisant de la religion. D'autant que si l'Occident anciennement chrétien s'accroche avec acharnement à l'illusion que Dieu est mort, l'Orient plus que jamais islamique lui renvoie la balle en démontrant le contraire.

Voilà pourquoi la venue de Léon XIV en France est importante, ce pape résolument ancré dans son époque qui, dès son avènement, a mis l'accent sur les deux défis lancés aux Hommes : l'intelligence artificielle et la crise climatique. On objectera que le pape devrait se polariser sur la foi catholique et le message de Jésus. Peut-être, mais ce serait oublier que le Christ n'est pas venu pour bâtir une Église mais pour donner un sens à la Vie. En 2026, la majorité des Français ressemble à une foule de malvoyants évoluant au jugé dans un brouillard épais, au milieu des orages et des sables mouvants, au son du klaxon hurlant d'un char de l'État fonçant dans le mur avec une constance presque touchante à force d'être folle.

Tout le monde aura intérêt à écouter le message du Souverain pontife, dernier sage encore debout.

Bernard VALETES

Coup de crayon

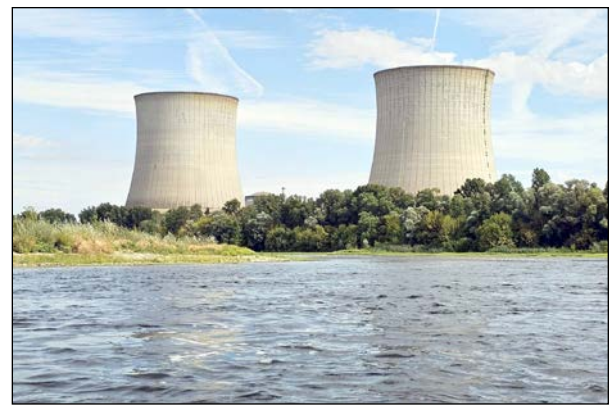


ONZAIN CONTRÔLE TECHNIQUE
M. MAUPOU
AUTO SECURITE
www.autosecurite.com


☎ 02 54 33 72 72
Z.I de la Gare
41 150 ONZAIN

Centrale de Saint-Laurent : les deux réacteurs sont à l'arrêt

Depuis mardi 25 août à 16h, la centrale nucléaire de Saint-Laurent des Eaux ne produit plus d'électricité. Au contraire, elle en consomme !



Lorsque les tours réfrigérantes ne produisent plus de vapeur, c'est que les réacteurs sont à l'arrêt. Laurence RICHER

Alors que nous venions d'échanger avec EDF à propos de l'incidence du niveau de la Loire sur le fonctionnement de la centrale nucléaire de Saint-Laurent des Eaux (lire notre édition du 28 août), nous avons découvert le 27 août dernier, que celle-ci avait été mise à l'arrêt.

Sollicités, les services d'EDF ont évoqué dans un premier temps, *« un aléa technique nécessitant des contrôles sur des matériels du circuit primaire »*. Avant de confirmer avoir dû mettre à l'arrêt l'unité de production numéro 1 le mardi 25 août aux alentours de 16h *« suite à un dysfonctionnement sur un composant électrique participant aux systèmes de protection du réacteur et conformément aux procédures d'exploitation »*.

Dans un communiqué adressé à la rédaction le 1er septembre, EDF explique que *« les équipes ont procédé à la mise à l'arrêt immédiat du réacteur (arrêt manuel du réacteur) en toute sûreté »* et que *« le tableau électrique concerné a été immédiatement mis en sécurité pour réaliser les activités de maintenance nécessaires »*.

Au 2 septembre, l'activité n'a pas repris. *« Dans ce cas de figure, il est nécessaire de réaliser des contrôles approfondis du circuit primaire et des équipements associés. Les équipes sont donc actuellement mobilisées pour effectuer ces vérifications ainsi que les opérations de maintenance nécessaires pour permettre un redémarrage en toute sûreté de l'unité de production n°1 dans les meilleurs délais »*, précise EDF sans annoncer de date de reprise de la production.

Ce mercredi 9 septembre, EDF a assuré que *« les équipes de Saint-Laurent sont mobilisées pour mener les opérations de maintenance et les contrôles approfondis du circuit primaire et des équipements associés afin de permettre un redémarrage en toute sûreté de l'unité de production n°1 »*.

L'unité numéro 2 étant déjà en arrêt de tranche depuis le 1er août *« dans le cadre de sa visite partielle »*, la centrale ne produit donc plus d'énergie. Au contraire, elle en consomme en moyenne 11 MW par jour selon les données fournies par RTE[1], le gestionnaire du réseau de transport d'électricité.

EDF tient tout de même à rappeler que *« cette déconnexion du réseau électrique est sans conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité des intervenants et l'environnement »*.

Laurence RICHER

1) www.services-rte.com/fr/visualisez-les-donnees-publiees-par-rte/production-realisee-par-groupe.html.

Renaissance du Loir&Cher
5 rue Roland Garros - LAB2 - Bureau n°9, 41000 BLOIS

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BLOIS 596 520 528.
RÉDACTION · redaction41@larenaissance-41.com - 02 54 78 12 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Chef d'édition :** Méryl Serthelon - **Journaliste :** Laurence Richer.
PUBLICITÉ · m.moreau@larenaissance-41.com - 06 61 65 04 50
Chargée des ventes : Martine Moreau.
ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)
IMPRIMERIE · **La Nouvelle République :** 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 1127 C 81111 - **ISSN :** 0751-5146 - Dépôt légal à parution.
Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.
votre journal
PEFC 10-31-3409

Éducation : les 4 priorités du nouveau directeur académique de Loir-et-Cher

Cédric Michel a pris ses fonctions le 1er septembre. Le nouveau directeur académique des services de l'Éducation nationale succède à Solène Berrivin. Cet enseignant agrégé de physique chimie connaît ses priorités.

À peine arrivé en Loir-et-Cher que Cédric Michel sait où il va. *« Poursuivre la mobilisation des savoirs fondamentaux en veillant à l'égalité des chances, protéger les élèves et les personnels, s'unir et prévoir »*, seront les maîtres mots qui guideront les actions menées sur le territoire.

Le nouveau directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), qui a pris ses fonctions le jour de la rentrée, compte faire le tour des établissements scolaires dans les prochaines semaines. Il tient aussi à rencontrer les élus, les institutionnels et les partenaires culturels pour avoir *« leur vision du département »* et ainsi mettre en œuvre une politique éducative sans être *« décontextualisé du terrain »*. D'emblée, Cédric Michel annonce : *« L'École ne fera pas tout toute seule. »*

Il faut dire que le chantier est grand. 421.000 élèves ont fait leur rentrée dans l'Académie Orléans-Tours début septembre, ce sont 7.000 de moins que l'année dernière. À dix ans, le recteur Jean-Philippe Agresti annonce une perte de 65.500 élèves. Face à *« un mur démographique »*, la réflexion doit être partagée et la carte scolaire repensée. Alors que le premier degré a perdu 5.000 élèves, *« le second degré est un peu épargné avec moins 1.800 élèves cette année mais les collèges, les lycéens et les facultés vont rapidement perdre des élèves »*, avait-il projeté le jour de la rentrée (lire notre édition du 4 septembre). Jean-Philippe Agresti parlait d'un *« moment historique pour notre école »*.

Une perte d'élèves depuis 2013

La question de la baisse des effectifs au sein des établissements scolaires n'est pas nouvelle. *« On en parle car le sujet n'est plus départemental mais il est devenu national. »* En fonction des flux des habitants et du taux de natalité, on estime une perte de 8.000 élèves à dix ans. *« C'est l'équivalent de Vineuil, quatrième commune du département, ce n'est pas rien »*, concède Cédric Michel. C'est pourquoi, grâce aux informations et prospections collectées, il est nécessaire de travailler l'aménagement du territoire, *« penser l'école pour le territoire et non sur leur territoire »*, nuance le directeur académique. Des propos partagés par le recteur de l'Académie qui, quelques jours plus tôt, déclarait vouloir proposer *« collectivement »* des solutions et des possibilités pour *« tous nos enfants de 2 à 18 ans »* et être en mesure d'individualiser la prise en charge des enfants aux besoins particuliers.



Cédric Michel a pris ses fonctions le 1er septembre dans le département.

Méryl SERTHELON

Des RPI concentrés aux RPI dispersés[1], une carte scolaire pluriannuelle, le modèle de cité scolaire… *« tout est à inventer et plusieurs schémas sont possibles »*, assure-t-il. Dès octobre novembre, en fonction des effectifs définitifs, la future carte scolaire sera dessinée pour *« implanter des écoles là où il a des élèves et en retirer là où il n'y en a pas »*[2]. Aujourd'hui, les maires, les professeurs découvrent la création ou la fermeture de classe un peu au dernier moment. Cédric Michel tient à mieux anticiper les choses. *« Le but c'est de se donner une vision pour qu'il n'y ait pas de surprise. Je ne veux pas seulement être celui qui ouvre ou ferme une classe. Les maires sont tous très investis, je trouve normal de leur présenter les choses, d'expliquer. »*

Un meilleur taux d'encadrement

Réinventer l'école passera aussi par l'accompagnement des professeurs dans des missions que Cédric Michel connaît bien. Avant d'occuper des postes de haut fonctionnaire[3], cet enseignant agrégé de physique chimie, originaire de Toulouse, a enseigné au lycée pendant 8 ans dans l'académie de Versailles. Une expérience qui lui permet de *« comprendre ce que les enseignants vivent. Il faut faire décoller l'avion toutes les heures, être capable d'attirer, de faire participer, etc. Cela demande beaucoup d'énergie, d'ingéniosité et une grande capacité d'adaptation. On ne peut pas faire deux fois le même cours, chaque classe est unique et ne répondra pas de la même façon. »*

Malgré la baisse démographique, le taux d'encadrement (nombre de professeurs par élève) ne s'est pas dégradé. *« On aurait dû supprimer 242 postes, on en a supprimé 88 »*, avait déclaré le recteur académique.

« Les professeurs ont une influence sur la destinée individuelle des élèves mais aussi sur la destinée collective. Les ingénieurs et les ouvriers dans 20 ans sont en classe aujourd'hui. Dans la cour se trouve la société de demain, celle qui fera des choix et prendra des décisions pour le pays. Plus l'école sera inclusive et mixte, plus la société de demain pensera en intégrant tous les publics. Quel que soit le métier, il faut une vision inclusive », souffle Cédric Michel qui tient à ce que les élèves *« soient capables de se projeter et débutent avec un bagage important. On doit les préparer pour demain. L'intelligence artificielle modifie les métiers, elle peut être un outil pour les enseignants mais on doit aussi préparer les élèves à l'IA. »*

Méryl SERTHELON

1) Le Regroupement pédagogique intercommunal concentré réunit tous les élèves dans l'école d'une seule commune alors que le RPI dispersé répartit les enfants dans les écoles de plusieurs communes voisines.

2) Pour la rentrée scolaire 2026-2027, 8 classes ont ouvert et 20 ont été fermées en Loir-et-Cher.

3) Avant sa nomination dans le département, Cédric Michel était Dasen adjoint en Loire-Atlantique depuis 3 ans.



Handisport : une journée pour découvrir et tester les disciplines

Le 19 septembre à Blois, une vingtaine de disciplines adaptées aux personnes en situation de handicap seront à tester librement sur le parvis de la Halle aux grains. Volley assis, équitation, boxe ou tir à l'arc : des clubs du Loir-et-Cher ouvrent leurs pratiques au grand public.

Depuis 2023, le Conseil départemental soutient et encourage le développement du parasport en Loir-et-Cher. Le 19 septembre, lors de la journée Faites du parasport qui se déroulera sur le parvis de la Halle aux grains à Blois, une vingtaine de disciplines seront présentées par des associations du département.

Équitation, boxe, aviron, badminton, billard, golf, handball, judo, tennis, basket, tennis de table, volley assis, tir, course à pied, triathlon, football ou encore tir à l'arc : les activités accessibles aux personnes en situation de handicap sont nombreuses et pourtant encore souvent méconnues. D'où l'idée de réunir les associations lors d'une journée à la fois festive et sportive où tous, valides et non valides, pourront tester les disciplines de leur choix.

Du volley assis

Des démonstrations auront lieu de 10 heures à 17 heures. Il sera aussi possible de s'initier à certaines disciplines : au volley assis par exemple grâce au club de Muides-sur-Loire qui est *« l'unique club en France à ne faire que du paravolley »*, précise Thierry Pillerault qui a créé l'association en 2021 pour accompagner son fils Benjamin. Après avoir subi une amputation tibiale il y a cinq ans, celui-ci s'était tourné vers le handisport, et plus particulièrement vers le kayak et le volley assis qui lui a permis de participer aux Jeux paralympiques de Paris 2024, dans la catégorie VS1.

Le club, qui compte actuellement 18 licenciés, accueille un public très large : des hommes et des femmes de 16 à 73 ans, valides et non valides. Le volley assis se joue, comme son nom l'indique, *« assis au sol. Sur un terrain plus petit et avec un filet plus bas mais avec les mêmes règles que le volley valide »*, explique le président du club qui accueille des personnes *« touchées par tous types de handicap »*, y compris des personnes souffrant de longue maladie, de problèmes de poids ou dont les articulations sont fatiguées. Les adhérents se réunissent tous les mardis soir à 18h30 pour *« des apprentissages techniques et un match »*. Les jeudis et vendredis après-midi, Thierry Pillerault entraîne son fils qui fait partie de l'équipe de France.



À Muides-sur-Loire, les entraînements de paravolley ont lieu le mardi soir.

Thierry PILLERAULT.

De l'équitation à Chouzy-sur-Cisse

Aux écuries de Chouzy-sur-Cisse, on accueille depuis une vingtaine d'années déjà des personnes en situation de handicap qui pratiquent l'équitation. Sandra Régent, monitrice d'équitation, explique qu'une association a été créée spécifiquement pour accueillir en toute sécurité les cavaliers en situation de handicap. L'association, qui tire ses revenus des buvettes qu'elle organise lors des concours, finance notamment le matériel nécessaire pour *« améliorer le confort des cavaliers handi »* : des protections de dos ou des selles spécifiques par exemple.

Une quarantaine de cavaliers en situation de handicap dont les plus jeunes ont 4-5 ans fréquentent ainsi les écuries chaque semaine. Quelques particuliers, mais surtout des enfants accueillis en structures médico-sociales. *« On travaille beaucoup avec le CDSAE[1] et les Papillons blancs »*, précise Sandra Régent. *« Et on essaie de tous les faire monter à cheval. »* Comme tout cavalier, les enfants commencent par *« entrer en contact avec l'animal »*. Ils peuvent aller chercher les poneys et les chevaux à pied dans les prés et participer au brossage. *« Ensuite seulement, on les fait monter à cheval. »* Les écuries ont également acquis un équilève que le public pourra découvrir à Blois. Il permet d'installer à cheval les personnes porteuses d'un handicap moteur. Mais attention, l'activité n'est pas accessible aux personnes tétraplégiques ni à celles *« qui n'ont pas un minimum de maintien au niveau du dos »*.

Une quinzaine de handiboxeurs

À Vendôme, l'inclusion est naturelle au sein de l'USV Boxe, Forme et Bien-être. Robert Guettier, président, explique que le club qu'il a créé en 1975 compte actuellement une quinzaine de handiboxeurs parmi les 166 licenciés de la section boxe. Suite à la demande de parents qui souhaitaient que leurs enfants intègrent le club, l'association s'est inscrite très tôt dans une démarche d'inclusion par la boxe en formant un animateur, Mahmoud Ejjabri, qui vient de passer le relais à Thomas Noret.

Chaque vendredi à 17 heures, l'USV Boxe accueille les personnes en situation de handicap : *« Des gens en fauteuil, des personnes qui présentent des troubles psychiques ou comportementaux, ou des handicaps visuels. »*

Toujours plus d'inclusion

La plupart des clubs participent à des compétitions, ce qui offre aux athlètes la possibilité de se déplacer à travers toute la France, voire au-delà pour certains. *« On participe aux championnats de France organisés par la Fédération française de Volley-ball qui se passent à Lille, Nantes, Bordeaux… »*, raconte Thierry Pillerault. Les handiboxeurs de Vendôme se déplacent également. *« Notre section est reconnue au niveau national, donc on nous invite beaucoup »*, précise Robert Guettier.

Tous les acteurs du handisport s'accordent à dire que l'inclusion est de plus en plus présente, voire affichée, dans les clubs. Même s'il concède qu'il y a *« encore du boulot »*, Thierry Pillerault reconnaît que *« le regard des gens sur les pratiques sportives handi a pas mal changé »* et qu'il y a *« une bonne évolution grâce à ce qui a été mis en place dans toutes les fédérations sportives »*.

La Loir-et-Cherienne Marie-Amélie Le Fur, multimédaillée aux JO de Londres, Rio et Tokyo, continue de porter les valeurs de l'inclusion (lire par ailleurs). Présidente du Comité paralympique et sportif depuis 2018, elle œuvre chaque jour à accompagner des actions qui permettent de mettre en lumière ces disciplines. À ce titre, elle sera présente le 19 septembre à Blois, tout comme elle l'est chaque fois qu'elle est invitée, pour porter le message de l'inclusion.

Les Jeux olympiques qui se sont déroulés à Paris en 2024 ont mis en lumière des disciplines telles que le cécifoot ou la boccia, représentée par Aurélie Aubert, médaillée d'or à Paris. Même si, Thierry Pillerault l'avoue, *« le soufflet s'est un peu dégonflé »*, il reste *« un héritage des JO »* grâce auquel des manifestations telles que Faites du parasport existent.

« Avant ces gens-là étaient cachés, maintenant on les voit et on s'aperçoit qu'ils sont plus nombreux qu'on le croyait », se satisfait Robert Guettier. *« Les fédérations, appuyées par le ministère, l'ont compris. C'est devenu une activité à part entière. »*

Rendez-vous donc sur le parvis de la Halle aux grains dès 10 heures. Marie-Amélie Le Fur sera présente, tout comme Benjamin Pillerault, le paracycliste médaillé de bronze à Tokyo ; Raphaël Beaugillet qui a décroché plusieurs titres en paracyclisme en tandem et Corentin Dilasser, champion de France en para-athlétisme en 2025.

Laurence RICHER

1) Centre départemental de soins, d'accompagnement et d'éducation du Val de Loire.



Les enfants commencent par entrer en contact avec l'animal.

Écuries de Chouzy-sur-Cisse



Une quarantaine d'enfants et d'adultes en situation de handicap pratiquent l'équitation à Chouzy-sur-Cisse.

Écuries de Chouzy-sur-Cisse

Pour Marie-Amélie Le Fur, « le Loir-et-Cher a compris les enjeux du parasport »

À l'approche de l'événement Faites du parasport qui se tiendra à Blois samedi 19 septembre, Marie-Amélie Le Fur, présidente du Comité paralympique et sportif français (CPSF) depuis 8 ans dresse le bilan de l'inclusion sportive. Échange avec une marraine engagée qui participera activement à cette journée de découverte et d'initiation.



Marie-Amélie Le Fur répond toujours présent.

Photo d'archives / Laurence RICHER

La Renaissance du Loir-et-Cher : **Vous êtes présidente du Comité paralympique et sportif depuis 2018. Quel est votre rôle dans cette structure ?**

Marie-Amélie Le Fur : Mon rôle, c'est tout simplement de donner la vision au travers de la gouvernance sur toutes les actions que l'on doit mener pour favoriser l'accès au sport des personnes en situation de handicap. En fait, on va tout simplement produire de l'information que l'on doit donner aux personnes en situation de handicap pour qu'elles comprennent que le sport peut et doit faire partie de leur vie, jusqu'à un niveau très opérationnel et concret de la conduite de délégation lors des Jeux paralympiques d'été et d'hiver. On embrasse vraiment un spectre très large. On conduit les actions logistiques, la communication, le rayonnement de l'équipe de France, mais on a aussi tout un rôle de représentation et d'animation de la communauté des acteurs en faveur de l'accès au sport des personnes en situation de handicap. On va interagir avec le ministère, avec les collectivités et les fédérations françaises qui sont les membres du comité paralympique.

LRLC : Diriez-vous que les choses ont beaucoup évolué en 8 ans ?

MALF : Oui, et sur différents sujets. Les choses ont évolué sur la place qu'occupe le parasport dans la vie des Françaises et des Français. Je pense qu'il y a 5 ou 6 ans, et avant les Jeux de Paris 2024, on avait quelques notions de ce qu'étaient les Jeux paralympiques, mais les gens étaient incapables de citer un athlète paralympique. Peu avaient des connaissances sur des disciplines spécifiques et globalement, le parasport était une sémantique qui n'était pas du tout entrée dans le vocabulaire du commun des mortels. Et ça, ça a vraiment évolué grâce au coup de projecteur porté par les Jeux de Paris 2024 sur les personnes en situation de handicap et sur le parasport.

Le deuxième sujet, et c'est un petit peu en lien avec ces dynamiques-là, c'est que récemment — parce qu'il y a eu les Jeux, mais aussi parce qu'on est une société qui a évolué dans son rapport au sport et au handicap — on se rend compte de plus en plus que le fait sportif devient quelque chose d'important dans le parcours de vie. Là où il y a quelques années, c'était véritablement quelque chose de secondaire, voire dans certaines façons de penser, quelque chose de finalement antinomique de la situation de handicap puisqu'on ne le voyait que par le prisme de la maladie et du soin. Désormais, on le voit bien par le prisme de la citoyenneté. Et on porte beaucoup plus d'attention à l'accès au sport des personnes en situation de handicap.

On observe aussi des dynamiques, que ce soit au niveau national par les ministères qu'au niveau territorial par les collectivités, de mise en œuvre de projets très concrets. Et on voit que la politique publique du sport a évolué dans sa relation aux personnes en situation de handicap. Que la politique publique du handicap a évolué dans sa relation au sport et que l'on a des projets très concrets désormais qui sont portés par une diversité d'acteurs au quotidien.

LRLC : Est-ce que vous avez des chiffres concernant la pratique ?

MALF : Oui. Le taux de pratique sportive des personnes en situation de handicap est en augmentation. Selon les derniers chiffres communiqués par l'Injep[1], en 2024, 47 % des personnes en situation de handicap pratiquent de façon hebdomadaire et on a près de 5.000 structures sportives para-accueillantes contre 2.500 en 2022.

Ce sont des marqueurs de progrès, mais ça montre aussi tout le chemin qu'il nous reste encore à parcourir ; parce que 47 % c'est à peine un Français sur deux en situation de handicap. Donc c'est trop peu. Et 5.000 structures, c'est à mettre en regard des 180.000 structures sportives qui existent sur notre territoire.

LRLC : Ça veut dire qu'aujourd'hui, l'une des difficultés peut être de trouver un club proche de chez soi ?

MALF : Oui. En fait, les personnes en situation de handicap souhaitent faire du sport mais très rapidement elles se heurtent au manque de structures accessibles près de chez elles. L'enjeu de cette journée qui va avoir lieu le 19 septembre à Blois, c'est justement, dans un bassin de vie de proximité, de faire connaître ces structures.

Lors de cette journée, on permet aux structures sportives de venir à la rencontre des personnes en situation de handicap. Elles vont pouvoir y découvrir la richesse et la diversité sportive accessible à proximité de chez elles. Et ça, c'est vraiment un élément crucial. D'autant plus que l'on sait que la question de la mobilité et des transports est une vraie difficulté au quotidien. Donc, plus la structure sportive est proche de la zone d'habitat, moins le frein du transport va s'exprimer dans la difficulté d'accès.

LRLC : D'autant qu'il y a des structures qui accueillent des personnes en situation de handicap alors qu'elles ne l'affichent pas obligatoirement.

MALF : Oui, c'est aussi l'un des enjeux. On travaille beaucoup en termes d'outil de référence sur le *Handiguide*[2] mais il est vrai que beaucoup de structures en territoire n'y sont pas encore référencées. Le *Handiguide* est un outil extraordinaire mais il reste perfectible. Donc, si vous identifiez un club à proximité de chez vous, poussez la porte pour les challenger ; dans 85 % des cas, ce club vous ouvrira ses portes.

On lance aussi un appel aux structures de proximité pour les inciter à se faire recenser dans le *Handiguide* parce que c'est une vraie richesse sociétale que d'accueillir le public en situation de handicap. Et si jamais il y a encore des freins, des questionnements qui sont portés par les structures, on rappelle qu'il y a des sessions de club inclusif qui se tiennent sur nos territoires. Elles permettent aux clubs de se former, de se sensibiliser gratuitement à l'accueil du public en situation de handicap au travers du programme *Club inclusif* qui est porté par le comité paralympique et cofinancé par les collectivités.

LRLC : Il y a aussi des structures, qui comme le volley assis, accueillent tout type de public sur une discipline qui est paralympique.

MALF : Oui, effectivement, on a un peu cette dynamique inverse aujourd'hui, de parasports qui vont s'ouvrir à tout le monde. Et ce qui est intéressant, sur cette forme d'ouverture, qui est bien évidemment proposée en priorité aux personnes en situation de handicap, c'est qu'elle répond à la problématique du sport collectif qui est, sur un bassin de vie, de générer une densité suffisante pour monter votre équipe, pour vous entraîner, pour vous amuser et pour rentrer en compétition. L'exemple du volley assis est très bien choisi, notamment en Loir-et-Cher, parce qu'il y a une vraie dynamique en ce sens, et parce que ça crée dans un bassin de vie resserré une vraie émulation de pratique.

LRLC : Il y a de beaux exemples.

MALF : Oui. En fait on a deux façons de regarder les choses. Soit on regarde tout le chemin qui nous reste à parcourir et ça peut être un peu angoissant, peut-être même un peu décourageant. Soit on regarde tout le chemin déjà parcouru et on identifie toutes les bonnes pratiques, les bonnes dynamiques et je peux vous dire qu'à l'échelle des cinq dernières années, on recense vraiment un nouveau dynamisme.

C'est aussi une transformation de tout un écosystème et ça prend du temps. Ça a un coût financier et humain. Ça nécessite de former, de sensibiliser, de rassurer. Mais on sent vraiment qu'il y a un processus qui est en marche. Et ce qui est intéressant sur le territoire du Loir-et-Cher, c'est qu'on voit que tous les acteurs essentiels à cette transformation sont autour de la table. On a des collectivités qui sont mobilisées, qui sont engagées. On a un tissu sportif qui a cette volonté d'agir et ce, quelles que soient les disciplines. On a aussi des associations territoriales en lien avec le handicap qui ont cette volonté de mettre plus de sport dans le parcours de vie des personnes concernées. Il y a plein de signaux très porteurs et très positifs.

LRLC : **Ça veut dire que le Loir-et-Cher est bon élève ?**

MALF : En tout cas, je pense que le Loir-et-Cher a compris les enjeux. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de difficulté. Ça ne veut pas dire qu'on est exemplaire sur toute la dynamique, mais en tout cas, il y a une vraie volonté d'agir. Il y a une vraie prise de conscience des acteurs et on a des actions très concrètes qui commencent à se mettre en place et qui permettent à notre tissu associatif d'être en capacité, dans les clubs ordinaires, sur des secteurs d'inclusion, d'accueillir les personnes en situation de handicap.

LRLC : Et des athlètes qui portent le message.

MALF : Aussi, effectivement. On a de beaux athlètes paralympiques. Je pense à Sylvain Noël, à Benjamin Pillerault, à Raphaël Beaugillet bien sûr, qui localement sont des grands noms des Jeux paralympiques et du parasport et qui sont toujours présents lors d'événements comme ça parce qu'ils ont cette vocation à parler de leur parcours et de promouvoir cette nécessité de renforcer l'accès au sport des personnes en situation de handicap.

LRLC : **Le fonds de dotation Telmah[3] a aussi joué un grand rôle pour le handisport en Loir-et-Cher.**

MALF : Oui, effectivement, et on a besoin de ce genre de mobilisation. Il ne faut pas oublier que derrière Telmah, il y a d'abord Paul Seignolle et Patrice Veneault, qui étaient deux chefs d'entreprise, qui au travers de Sidamo, ont créé ce fonds de dotation pour accompagner l'accès au parasport. Ils ont aidé de nombreux champions paralympiques et surtout — et c'est pour ça que je suis vraiment fière d'être la marraine du fonds de dotation — ils ont aidé la structuration à l'échelle locale. Sans dynamique de compétition, juste sur une dynamique d'accès au sport, et ça a permis d'aider énormément de structures, énormément de personnes dans l'achat de matériel, et la mise en accessibilité de certains locaux. On a aussi besoin de ce tissu associatif spécifique engagé pour venir malheureusement pallier parfois des déficits d'engagement, notamment financier.

LRLC : Vous serez présente le 19 septembre à Blois ?

MALF : Je serai présente sur le temps de la matinée. Je souhaite d'ailleurs saluer l'ensemble des porteurs de projets qui ont impulsé cette dynamique, que ce soit au sein du Conseil départemental, du CDOS[4] bien évidemment, du Comité départemental handisport et du sport adapté. Et remercier l'ensemble des protagonistes qui ont porté ce projet et cette nouvelle édition.

Je veux bien évidemment inciter les personnes en situation de handicap à venir nombreuses pour découvrir ces disciplines, mais aussi inciter tout un chacun à venir en famille s'initier au parasport, parce que c'est aussi une école de la vie.

Laurence RICHER

1) Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. https://injep.fr/publication/barometre-national-des-pratiques-sportives-2024.

2) www.handiguide.sports.gouv.fr.

3) www.telmah.fr

4) Comité départemental olympique et sportif.

Commanderie d'Arville : un nouveau musée à voir gratuitement pendant 4 semaines

Du 19 septembre au 18 octobre, les Loir-et-Chériens ont l'opportunité de visiter gratuitement la Commanderie d'Arville. Ils découvriront le nouveau parcours muséographique qui a rouvert début juillet.



Sur inscription et pendant un mois, l'entrée est gratuite pour les habitants du département.

Commanderie Arville



Le musée a rouvert début juillet après 2 ans et demi de travaux.

Commanderie Arville

Depuis 2017, le Conseil départemental de Loir-et-Cher offre aux habitants du territoire la possibilité de découvrir gratuitement trois sites touristiques. Cette année, l'opération Une journée aux châteaux[1] permettra même d'en découvrir cinq du 19 septembre au 18 octobre : la Commanderie d'Arville, le château de Chambord et les trois maisons à thème de Sologne, consacrées au braconnage à Chaon, au cerf à Villeny et aux étangs à Saint-Viâtre (à lire dans notre prochaine édition).

Pour la Commanderie, cela représente 22.500 billets d'entrée. *« C'est la première fois qu'on participe. C'est une belle opportunité et la reconnaissance de toutes les actions menées par la Communauté de communes qui est propriétaire et par l'association gestionnaire »*, se réjouit le directeur des lieux, Anthony Renou. Aller à Arville ces prochaines semaines est aussi l'occasion de découvrir une partie du territoire. *« Beaucoup de Loir-et-Chériens nous demandent si on est toujours dans le département lors des visites. C'est bien que l'opération couvre l'ensemble du territoire pour faire prendre conscience aux habitants que notre patrimoine ne se résume pas à la vallée de la Loire, même si c'est la plus importante »*.

5.300 visiteurs cet été

Après deux ans et demi de fermeture, le musée de la Commanderie d'Arville a rouvert ses portes le 7 juillet. Ce qui a valu au site une très belle fréquentation avec 5.300 visiteurs pendant l'été. *« Il y a forcément l'effet travaux sur les visites individuelles. On a eu beaucoup moins de groupes de scolaires et de centres de loisirs à cause de la canicule »*, tempère le directeur. En 2023, avant les travaux, la Commanderie avait accueilli 24.000 visiteurs, début septembre elle a déjà atteint les 15.000 entrées. Les derniers ont donc pu découvrir un tout nouveau musée.

« L'objectif était de renouveler le parcours muséographique qui datait de 1999 », souligne-t-il. Certes très innovant et immersif pour l'époque, le parcours avait tout de même 25 ans et nécessitait d'être revu. *« On voulait aussi renouveler les connaissances offertes au public sur l'histoire des templiers car la façon de l'aborder a beaucoup évolué. »* Anthony Renou explique que de nombreux historiens travaillent sur le sujet. Dans le département de l'Aude, un comité scientifique œuvre pour labelliser un parcours en Europe qui passerait sans doute par le nord du département.



Presque tous les sens sont mis en éveil.

Commanderie Arville



Le parcours apporte de nouvelles connaissances sur les Templiers.

Commanderie Arville

Un véritable parcours sensoriel

En attendant, l'équipe de la Commanderie veut permettre aux visiteurs de *« voyager à travers l'histoire des templiers, de l'Occident à l'Orient »*. Grâce à de nouvelles techniques, l'immersion est plus grande et convoque presque tous les sens : le toucher, la vue, l'ouïe et même l'odorat. Au fil des pèlerinages, des déplacements des croisés et des armées, le public ne peut qu'être *« embarqué. Sans pour autant quitter ce lieu authentique. »* Au contraire, l'idée est même plutôt de remettre le bâtiment en valeur.

Des objets de collection historique, acquis il y a 4 ans auprès d'un particulier, ont été intégrés et sont visibles dans différentes vitrines. *« Du XVIe au XIXe siècle, ils éclairent sur les ordres de chevalerie, religieux et militaire. »*

Une nouvelle thématique est également abordée : *« Le mythe templier dans la culture populaire,* dévoile le directeur. *C'est-à-dire quelle image ont les gens des Templiers ? Comment s'est-elle construite et continue de se construire aujourd'hui ? Les Templiers évoquent toujours quelque chose, que ce soit le jeu vidéo* Assassin's Creed, Les Rois maudits, Da Vinci Code *ou dans* Le Comte de Monte-Cristo. *Ils continuent de vivre dans les livres, le cinéma, etc. »*

Pour en profiter, la surface d'exposition a été agrandie de 100 m² pour un total de 650 m² aujourd'hui.

La Commanderie d'Arville est ouverte tous les jours de 10h à 17h30 jusqu'à sa fermeture le 1er novembre[2] et de 10h à 18h30 les week-ends pendant l'opération Une journée aux châteaux jusqu'au 18 octobre.

Méryl SERTHELON

1) Les inscriptions ont ouvert ce 8 septembre sur https://www.departement41.fr/actualite/une-journee-aux-chateaux-5-sites-a-decouvrir/

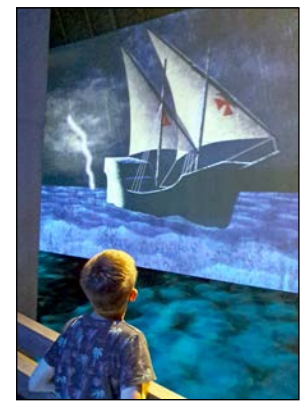
2) La Commanderie rouvrira pendant les vacances de Noël.

Infos sur www.commanderie-arville.com



5.300 visiteurs en ont profité cet été.

Commanderie Arville



La visite embarque le public.

Commanderie Arville





PRÊT IMMO

LE BON TAUX POUR SON 1ER TOIT

1,99%

SUR 10% DU MONTANT EMPRUNTÉ, JUSQU'À 30 000€

VAL DE FRANCE
ÊTRE AU ♥ DE L'ACTION
AVEC NOS CLIENTS

Exemple représentatif : Prêt immobilier complémentaire de 30 000 € sur une durée totale de 300 mois, au taux annuel débiteur fixe de 1,99 %. Remboursement en 299 mensualités de 127,01€ hors assurance suivi d'une mensualité ajustée de 127,26€ hors assurance dont intérêts de 8 103,25 €, pas de frais de dossier, assurance emprunteur obligatoire de 2 906 € (pour un assuré âgé de 35 ans couvert à 100 % par les garanties décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale / Invalidité Permanente Totale avec une franchise de 90 jours/ Affections dorsales et psychiatriques sans condition d'hospitalisation /Temps Partiel Thérapeutique/ Invalidité Permanente Partielle), frais de garantie (CAMCA) 600 €. Montant total dû 41 609,25 €. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 2,86 %. Le coût de l'assurance emprunteur obligatoire correspond au coût maximum constaté dans les Caisses régionales et peut varier en fonction de votre situation personnelle et des garanties exigées : renseignez-vous auprès de votre conseiller.
Contrat d'assurance emprunteur assuré par PREDICA S.A. (capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré, 334028123 RCS Paris, entreprise régie par le Code des Assurances, siège social : 16-18, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris) et distribué par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier (mentions de courtier disponibles sur mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence).
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 15/10/2026 INCLUS, réservée aux personnes souhaitant financer leur résidence principale et n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des 24 mois précédant la demande de crédit, sans différé d'amortissement et non cumulable avec certaines offres en vigueur (renseignez-vous auprès de votre conseiller). Prêt accordé sous réserve d'étude et d'acceptation par votre Caisse régionale, prêteur. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.
08/2026 - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 1, Rue Daniel Boutet, 28000 Chartres, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres, sous le numéro 400 868 188, inscrit à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n°07 022 704 en qualité de courtier d'assurance, titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce, numéro CPI 2801 2021 000 000 006 délivrée par la CCI d'Eure-et-Loir, bénéficiant de l'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrée par la CAMCA, 53 Rue de la Boétie, 75008 Paris - Identifiant unique CITEO : FR234311_01FONU. Crédit photo: Yann Stofer



Effacez
jusqu'à 80%
de votre facture d'électricité

Simulez vos économies en 3 clics

TOITURE SOLAIRE
CARPORT
KIT AU SOL
BATTERIES DE STOCKAGE

Renseignements complémentaires :
02 54 23 38 18** ou sur **triangle-autoconsommation.fr

La région et le département en bref

• **PLUi-H :** la Communauté de communes Val de Cher-Controis organise le 15 septembre à Contres une réunion publique sur l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal avec un volet Habitat (PLUi-H). Elle permettra de présenter le diagnostic de territoire, les principaux enjeux identifiés et d'échanger avec les habitants et acteurs locaux.

• **Jeunesse** : Info Jeunes, en partenariat avec le Service départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports, organise pour la 10e année, le forum du Service civique, jeudi 17 septembre de 17h à 19h15 avenue de Vendôme à Blois. Pour une mission au service des autres, sans condition de diplôme, le Service civique (indemnisé) est un engagement volontaire de 6 à 12 mois destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de handicap). Deux rendez-vous sont également proposés à Vendôme, mercredi 23 septembre de 14h à 17h au Transfo (140 Faubourg Chartrain) et jeudi 24 septembre de 14h à 17h à l'Atelier (3 rue Jean-Monnet) à Romorantin. Infos au 02.54.78.54.87.

• **Ateliers d'écriture** : dans le cadre de la lutte contre l'isolement, le renforcement des liens sociaux et du bien vieillir, la Mutualité Française Centre-Val de Loire propose des ateliers d'écriture à destination des seniors, du 17 septembre au 3 décembre à Veuzain-sur-Loire, à l'espace France Services, 4 rue Gustave-Marc. La première séance, de 10h à 12h, sera animée par un écrivain. L'atelier d'écriture collectif Ensemble racontons notre histoire se déroulera en 10 séances de 2h avec l'objectif de développer les facultés de mémorisation, de concentration et de créativité. Inscription gratuite au 02.54.70.59.81.

• **Téléconsultation** : afin de faciliter l'accès aux soins pour de nombreux habitants de Blois et des communes environnantes, Alain Afflelou a ouvert depuis le 26 août une salle de téléconsultation au sein de son magasin optique de Blois.

En résidence : L'Hectare Territoires Vendômois accueille jusqu'au 18 septembre au Minotaure de Vendôme la compagnie Boite à Sel en résidence pour leur création *Affects*. Cette création mêlant théâtre, formes animées contemporaines, robotique et arts sonores sera programmée le 3 février 2027 au Minotaure, dans le cadre de la huitième édition d'Avec ou Sans Fils, biennale internationale de la marionnette en région Centre-Val de Loire.

• **Hébergement :** la Communauté de communes Val de Cher-Controis lance, avec l'association Majo Habitat Jeunes, le dispositif d'Hébergement temporaire chez l'habitant (HTH). Il s'agit de la mise à disposition d'un habitat indépendant pour accueillir temporairement un jeune de 15 à 30 ans, à proximité de son lieu de formation ou de travail. La Communauté de communes recherche des propriétaires du territoire pour commencer à constituer un panel d'hébergements. Elle organise une réunion d'information mercredi 23 septembre à 18h à la mairie de Saint-Aignan-sur-Cher. Infos au 02.54.95.37.00.

• **Bâti routier :** depuis le 7 septembre et pour environ cinq mois, le Conseil départemental de Loir-et-Cher réalise des travaux de réparation et de renforcement du pont de Villeneuve, situé entre Montrieux-en-Sologne et Vernou-en-Sologne. Une déviation via les routes départementales 922 et 923 est en place. D'un montant total de 1.209.235 €, les travaux seront réalisés en plusieurs phases, tandis qu'un suivi sera assuré par le Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement pour ne pas perturber la présence de chauves-souris dans les murs de l'ouvrage ; les interventions dans la rivière se feront en période de basses eaux.

• **Pass'Sport :** la commune d'Yvoy-le-Marron lance le dispositif Pass'Sport : une aide pouvant aller jusqu'à 70 € par an et par enfant, pour soutenir les familles dans le financement d'une licence ou d'une inscription sportive. Cette aide concerne tous les enfants d'âge scolaire résidant dans la commune et qui s'engagent à pratiquer un sport toute l'année. Informations et dépôt de dossier sur www.yvoy-le-marron.

• **Musique :** le Festival européen de musique Renaissance réunit chaque année des ensembles de renommée internationale et des artistes engagés dans la transmission de ce répertoire. En résonance avec l'exposition *Léonard de Vinci maître de l'eau* au château du Clos Lucé à Amboise, la 21e édition du festival, les 25, 26 et 27 septembre, propose des programmes traversés par cette thématique.

• **Lectures et rencontres :** la Communauté de communes du Grand Chambord et les médiathèques de Bracieux, Mont-près-Chambord et Saint-Laurent-Nouan proposent de découvrir les œuvres d'auteurs contemporains : le 12 septembre à 14h à la médiathèque de Saint-Laurent-Nouan, rencontre avec Valérie Péronnet ; le 3 octobre à 10h30 à la médiathèque de Mont-Près-Chambord avec Béatrice Egémar ; le 16 octobre à 18h30 à la médiathèque de Saint-Laurent-Nouan avec Marge Nantel. Leurs ouvrages sont présentés dans les trois médiathèques participantes. Entrée gratuite, réservation conseillée.

• **Enquête :** réalisée par l'Observatoire régional de la santé du Centre-Val de Loire dans le cadre du 4e plan régional santé-environnement, cette enquête a pour objectif de mieux connaître l'avis des habitants sur les liens entre l'environnement et la santé. Les résultats permettront de mieux orienter les actions à mener. Toutes les personnes de 18 ans et plus vivant dans la région sont invitées à répondre avant le 30 octobre via le lien enquete.se.orscentre.org (réponses anonymes).

• **Don du sang :** à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le Centre de secours de Vendôme ouvre exceptionnellement ses portes à l'Établissement français du sang pour une collecte le samedi 19 septembre de 9h à 13h. Sur rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr. Les donneurs pourront en profiter pour découvrir le musée du Centre de secours, avant ou après leur don. Rappelons que 265 dons sont nécessaires par semaine dans le département.

• **Remise de prix** : le 9 septembre à Orléans, en présence du recteur de l'Académie d'Orléans-Tours, s'est tenue la remise du Prix de la jeune journaliste scientifique pour l'année scolaire 2025-2026. L'objectif est d'encourager les lycéennes de classes de seconde à s'engager dans les filières scientifiques. Parmi les lauréates, citons pour le Loir-et-Cher : le prix spécial du jury Sciences et développement durable remis à Ana Mamooya du lycée Camille-Claudel à Blois. Le coup de cœur du jury Immersion laboratoire revient au binôme Hanaa ElBoudali Benbrahim et Mayeni N'Guessan (lycée Camille-Claudel à Blois). Enfin, le jury salue, pour son approche graphique, Adèle Bourgault, également du lycée Camille-Claudel.

• **Journée nettoyage** : les communes de Blois, Saint-Gervais et Vineuil organisent samedi 19 septembre, la journée nettoyage et débroussaillage pour une voie romaine propre. Rendez-vous à l'intersection de la route nationale et de la rue de la Foulerie à Blois à partir de 8h30. Stationnement sur le parking du parc des expositions. Venir avec son équipement (gants, pantalon, manches longues, chaussures fermées ou bottes) et ses outils si possible (sécateur, tenailles, râteaux, sacs-poubelle). Présence à confirmer à r2vr@proton.me. Verre de l'amitié partagé.

• **Inauguration :** le nouveau centre d'incendie et de secours du Grand Chambord, issu du regroupement du centre de Saint-Laurent-Nouan et de Muides-sur-Loire a été inauguré le 4 septembre à Saint-Laurent-Nouan. Il dispose notamment d'un bras élévateur articulé de 46 mètres, le plus haut de la région Centre-Val de Loire. Cette réalisation qui représente un investissement global de 4,6 millions d'euros - dont 1,5 million d'euros financés par l'État - est le résultat d'un engagement collectif associant le Conseil départemental, les communes et la Communauté de communes Grand Chambord, EDF et le Sdis 41.

• **Solidarité :** la région Centre-Val de Loire a lancé, le 4 septembre, une billetterie sociale Jeunesse et solidarité pour les évènements sportifs. Ce sont près de 2.000 billets achetés par la Région tout au long de l'année qui bénéficieront exclusivement aux jeunes et personnes qui ne seraient pas allés dans les stades et les salles. Chaque saison en Centre-Val de Loire, on compte 170 matchs à domicile et 3 évènements internationaux, autant d'occasions de partager un événement sportif qui rassemble. 10 clubs de la région sont partenaires du dispositif dont l'ADA Blois Basket.

• **Enchères :** deux journées de ventes de bel ameublement et de tableaux sont à suivre en live et à l'Hôtel des ventes Rouillac de Vendôme les jeudi 17 et vendredi 18 septembre à 14h. Les objets seront exposés le 15 septembre de 14h à 17h, le 16 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h, les 17 et 18 septembre de 10h à 12h. Infos au 02.54.80.24.24 ou à rouillac@rouillac.com et sur rouillac.com.

• **Design :** la 7e édition de France Design Week, festival national du design a lieu à Blois, du 18 au 30 septembre à l'Etic, école de design : expositions du 12 au 25 septembre *Le jeune designer et l'innovation,* conférence *L'innovation en packaging.* Les visiteurs sont invités à un parcours design réalisé par des étudiants de trois écoles décoratives à Blois. Ils ont conçu, réalisé et mis en service des équipements urbains et du mobilier de plein air au cœur d'un espace entouré de maraîchage, situé Plaine de la Vacquerie à Blois. Programme complet sur le site de l'Etic Blois.

MOB

SOGECLIMA SAS



VENTILATION
PLOMBERIE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
ÉLECTRICITÉ
CLIMATISATION
DÉPANNAGE CHAUDIÈRES
INSTALLATION
CHAUFFAGE

Savoir-faire
Plus de 10 ans d'expérience

Rigueur
Produit et service de qualité

Réactivité
Solutions, réponses et intervention rapide

Tarifs
Prix compétitifs et devis gratuit

11 avenue des Anciens-d'AFN
41700 COUR-CHEVERNY

02 54 79 97 67
sogeclima@orange.fr

LES SORTIES de la semaine



• **Blois :** jusqu'au vendredi 25 septembre à l'hôtel du Département, exposition *Transmission et héritage*. Entrée libre.

- samedi 12 septembre de 16h à 17h30 au Fluxus café boutique, café historique *Corps forts, corps disruptifs : histoire et subversions du cabaret athlétique* avec Marine Nédélec, docteure en histoire de l'art, université Paris I Panthéon-Sorbonne et Clément Courgeon, artiste. Entrée libre.

- dimanche 13 septembre à 14h au cinéma les Lobis, *Amour* de Michael Haneke.

- mardi 15 septembre à 20h30 au cinéma les Lobis, avant-première de *Histoires de la nuit* de Léa Mysius. 6€.

- jeudi 17 septembre à 19h à la Halle aux grains, Rentrée littéraire by Annie Huet accompagnée par le trio voix-guitare-basse Sol y sombra. Réservations : https://www.halleauxgrains.com/site/spectacles/la-rentree-litteraire-2/ ou sur place (2 place Jean-Jaurès) ou au 02.54.90.44.00.

- vendredi 18 et samedi 19 septembre, Ça dérape #3 : le 18 de 18h à 21h au lieu Dérapages, Bass'cyclette XPF41 - ride festive et solidaire au profit du Planning familial 41. Et le 19 de 14h à 21h à la Maison des Provinces, parcours et jeux vélo, atelier tatouage, buvette et restauration.

- samedi 19 septembre à 18h30 à la Maison de la bd, vernissage de l'exposition *Danser les dessins dansés* de Cathy Beauvallet, dessins issus du spectacle *À chaque temps, nos premières danses*.

- samedi 19 et dimanche 20 septembre à 11h, 15h et 17h à la Maison de la bd, performances *Danser les dessins dansés* - conception et chorégraphie de Véronique Teindas avec les dessins de Cathy Beauvallet.

- dimanche 20 septembre à 10h et 10h30 au cinéma les Lobis, visites de la cabine de projection du cinéma. Gratuit sur inscription à directionlobis@cap-cine.fr. À 11h, projection du film *Cinéma Paradiso* de Giuseppe Tornatore. 6€, accessible à partir de 11 ans.

- vendredi 25 septembre à 20h à la Halle aux grains, concert de l'orchestre symphonique de la région Centre-Val de Loire/Tours. Le 26 septembre à 20h, concert de China Moses, It's complicated (jazz et chanson). Réservation sur https://www.halleauxgrains.com/site/spectacles/china-moses/.

• **Dhuizon :** dimanche 13 septembre à 14h (ouverture à 13h) à la salle des fêtes, loto d'automne. Boissons et pâtisseries.

• **Fontaines-en-Sologne** : dimanche 13 septembre, départ du champ de foire de 7h30 à 10h pour la randonnée de Fructidor. 4 parcours de 7 à 21 km. Chiens tenus en laisse acceptés. Tél. 06.08.95.23.06.

• **Gy-en-Sologne** : dimanche 13 septembre, départ du city parc de 8h30 à 10h pour la Gyçoise ludique (8 km) : parcours en duo avec jeux (quiz, adresse, orientation) et lots pour les 3 premières équipes. Chiens tenus en laisse acceptés, réservation obligatoire au 06.68.71.68.83.

• **Herbault** : dimanche 13 septembre, départ de l'école Coeur immaculé de Marie de 7h30 à 10h pour la randonnée des confitures. 4 parcours de 5,5 à 19,5 km. Tombola et vente de confitures. Chiens tenus en laisse acceptés. Tél. 06.66.62.74.19.

• **Marcilly-en-Gault :** mercredi 17 septembre de 14h à 18h au Four à pain, atelier des Amis du bricolage. Venez réparer vos objets en panne, abîmés ou cassés. Tél. Jacky au 02.54.96.68.39 (après 18h), Bernard au 06.25.41.28.79, Gérard au 06.09.35.53.02, Alain au 06.66.94.69.18 et Johnny au 07.50.52.52.77.

- samedi 26 et dimanche 27 septembre, toute la journée, 45e foire à la Citrouille, feu d'artifice le samedi soir. Restauration et buvette sur place. Réservation au 06.76.29.05.07.

- samedi 20 octobre dès 20h à la salle des fêtes, soirée funky. Menu à 30€. Renseignements et réservations avant le 30 septembre au 06.83.21.54.02.



C'est la saison pour observer le brame du cerf.

Martine MOREAU

• **Montrichard :** samedi 19 de 14h à 18h et dimanche 20 septembre de 9h à midi et de 14h à 18h, visites commentées de la forteresse et des cachots (par groupe de 20 personnes), organisées par l'association Les Amis du Vieux Montrichard. Sans réservation.

• **Pezou** : samedi 12 septembre, départ de la salle des fêtes de 17h30 à 19h pour la randonnée gourmande du Perche et Haut Vendômois (12 km). Chiens tenus en laisse acceptés, réservation obligatoire au 02.54.82.74.91.

• **Romorantin-Lanthenay :** samedi 12 septembre à 17h à l'auditorium de la Fabrique Normant, conférence par l'historienne Thérèse Gallo-Villa, *La Seconde Guerre mondiale dans le Loir-et-Cher, présence et répression des Juifs*. Gratuit et organisé par la Société d'art, d'histoire et d'archéologie de la Sologne.

- dimanche 13 septembre dans le quartier du Bourgeau, brocante de l'association Maison des jeunes et de la culture.

• **Saint-Dyé-sur-Loire :** dimanche 20 septembre à Maison de la Loire, fête de la Petite cité de caractère. Une journée conviviale pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine local, flâner dans les ruelles, participer aux animations et profiter d'un moment de partage autour de l'histoire et des richesses du territoire. Gratuit. Inscription obligatoire sur www.maisondeloire41.fr.

• **Saint-Viâtre :** samedi 19 et dimanche 20 septembre, visites de la Petite maison des étangs, église et caquetoire.

• **Sargé-sur-Braye** : dimanche 13 septembre, départ à 7h30 du camping municipal pour la randonnée la Bossue. Parcours de 10 à 20 km. Tél. 02.54.72.70.01.

• **Savigny-sur-Braye :** samedi 12 et dimanche 13 septembre de 10h à 18h, 7e salon des artisans d'art au château de Frétay. Entrée 4€. Restauration samedi et dimanche midi. Réservation du dîner-concert sur salondefretay.fr.

• **Selles-sur-Cher :** samedi 12 et dimanche 13 septembre de 10h à 18h à la salle des fêtes, exposition de modélisme. Entrée libre. Buvette sur place.

• **Trôo :** samedi 18 et dimanche 19 septembre, salon de métiers d'art et artistes le samedi, marché de producteurs le dimanche, habitations et caves troglodytiques à visiter. Visites guidées le samedi et dimanche à 14h30, rendez-vous devant la collégiale (tarif 6€). Un espace jeux anciens en bois de 10h à 18h au jardin des Caforts (entrée 1€). Informations et réservations au 07.86.73.58.38 ou sur https://trootourisme.jimdofree.fr.

• **Vallières-les-Grandes** : dimanche 13 septembre, départ de la salle des associations de 8h à 9h30 pour la randonnée du foyer rural. 2 parcours : 7 et 14 km. Casse-croûte au boudin noir. Tél. 06.23.14.94.94.

• **Vendôme :** samedi 19 et dimanche 20 septembre, journées européennes du patrimoine. Programme sur territoiresvendomois.fr.

- dimanche 27 septembre à 17h30 au Minotaure, retransmission en haute définition de *Cendrillon* de Rudolf Noureev. Entrée gratuite sur réservation : https://prestataire.for-system.com/z8501e3f132284x132284b89572_fr-Ballet-Cendrillon-choregraphie-de-Rudolf-Noureev-VENDOME.aspx

• **Vernou-en-Sologne** : jusqu'au 19 septembre à 18h Au « choeur » du brame : balade entre observations et pause gourmande au milieu des bois. Réservation obligatoire sur https://anim-fdc41.addock.co/





Blois accueille les 48 meilleurs joueurs mondiaux de billard trois bandes

Les 48 meilleurs joueurs de billard français de la planète seront à Blois du 23 au 27 septembre. L'Académie blésoise de billard organise les championnats du monde Élites masculin de billard trois bandes au complexe Tabarly. Du très grand spectacle en perspective.

BLOIS

Beaucoup l'ignorent mais Blois possède l'une des meilleures équipes françaises de billard trois bandes. Membre du Top 5, évoluant en Division 1, l'équipe de l'Académie blésoise de billard est même vice-championne de France 2026, ce qui lui vaudra de participer au championnat d'Europe en 2027.

Le savoir-faire de l'Académie et de son équipe de bénévoles passionnés a notamment été remarqué il y a deux saisons avec l'organisation parfaite des championnats du monde juniors et féminins remportés par la Danoise Charlotte Sørensen.

Du 23 au 27 septembre, elle recevra les 48 meilleurs joueurs de billard français en organisant les championnats du monde Élites masculin de billard trois bandes.

« L'Union mondiale de billard à Genève a été convaincue par notre organisation et la forte mobilisation de nos partenaires dont la Ville de Blois qui a mis à notre disposition le complexe Éric-Tabarly et qui remettra un trophée spécial Ville de Blois au vainqueur à l'issue d'une compétition », évoque Éric Lach, vice-président du club qui compte 137 licenciés.



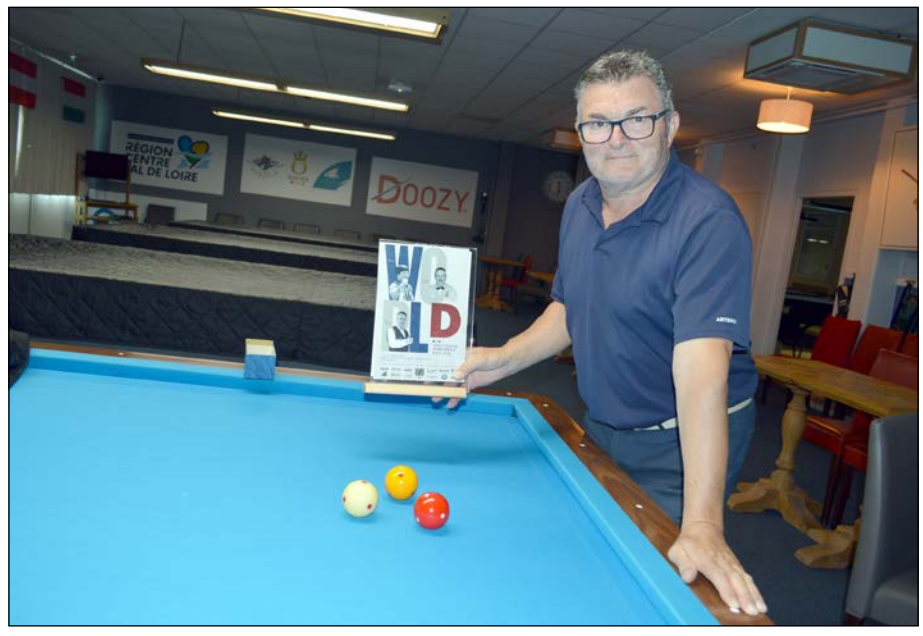
Sous l'œil averti d'Éric Lach, ancien champion de France par équipe, ce licencié s'exerce à la partie libre.

Jean-Luc VEZON (clp)

Retransmission en direct

Une équipe de 40 bénévoles est donc à pied d'œuvre pour cette compétition de haut vol qui réunira les champions de ce sport né en 1850. Venus du monde entier (Europe, Corée, Colombie, Turquie, etc.), ils s'affronteront autour du tapis bleu, sous l'objectif de caméras assurant une retransmission en direct sur YouTube grâce à la société controise Audio Espace. Les billardistes se partageront aussi 200.000 € de primes offertes par des sponsors qui soutiennent ce sport populaire en pleine expansion.

Champion en titre, le Belge Frédéric Caudron est le favori mais il devra compter sur le jeune Coréen Cho Myng Who tandis que le n° 1 tricolore Jérémy Bury tentera de créer la surprise. On suivra aussi les performances des trois joueurs membres de l'équipe blésoise : Glenn Hoffman (Pays-Bas), Tolgahan Kiraz (Turquie) et Sameh Shidom surnommé *« le dentiste du billard »* (Égypte).



Éric Lach, vice-président de l'Académie blésoise de billard.

Jean-Luc VEZON (clp)

« Nous attendons de nombreux spectateurs, de l'ordre de 400 par jour avec une entrée à 10 € et 40 € pour toute la compétition. Ils seront accueillis dans les meilleures conditions. La restauration sera assurée par le chef Jean-Michel Lupis », assure Éric Lach.

Précisons que l'Académie blésoise de billard possède au 16 rue Roland-Dorgelès des installations uniques avec 15 billards dont trois snookers (billard anglais) qui se jouent avec 22 billes sur une grande table à poches. On peut pratiquer ce sport qui demande concentration, calme, technique et condition physique, tous les jours en continu de 8h30 à 22h.

Jean-Luc VEZON (clp)

Le budget de l'organisation de la compétition s'élève à 120.000 €.



Madame Sans Gêne, 30 ans et Toujours debout

À la sortie de Vendôme, sur la Nationale 10 en direction de Tours, se tient le Cabaret Madame Sans Gêne, devenu au fil des années une véritable institution alliant spectacles musicaux, danses et humour. Le cabaret présentera dès cette rentrée une nouvelle revue et fêtera en 2027 ses 30 ans d'existence. Une longévité rare dans le domaine des arts du spectacle, qui est le fruit d'un travail acharné mêlant talents, créativité, amitié et fidélité.

VILLERABLE

« *L'aventure de Madame Sans Gêne a commencé en octobre 1997, à Candé-sur-Beuvron,* se souvient Laurent Boiset, directeur et meneur de la revue. *À cette époque, je travaillais encore à la mairie de Blois et je donnais des spectacles chaque week-end. J'ai eu l'occasion de louer une ancienne discothèque avec une salle de restaurant et j'ai décidé de me lancer dans l'aventure à temps complet. Ce n'était pas facile car nous n'étions que deux. Mais nous avions réussi à monter un spectacle de transformistes d'une heure et demie, dans lequel mon associé incarnait les vedettes masculines et moi les vedettes féminines.* » Car contrairement à une idée très répandue, les spectacles transformistes reposent sur la faculté des artistes à changer rapidement de costume et d'apparence pour incarner successivement différentes personnalités ou personnages, aussi bien des hommes que des femmes. « *Même si nous faisons la part belle aux femmes, nous avons eu également beaucoup de numéros masculins avec Maurice Chevalier, Johnny, Daniel Balavoine, Mickaël Jackson, Michou et prochainement Dany Brillant.* »

« Ça déménage » en 2004

Mais assez rapidement, la vétusté des locaux de Candé-sur-Beuvron commence à poser problème. Afin de recevoir convenablement le public, l'équipe décide donc de déménager à Villerable en 2004. « *Le premier spectacle joué ici s'appelait* Ça déménage !, *comme un clin d'œil à notre situation. Depuis, chaque nouvelle revue reçoit un titre original.* »

La recette reste cependant toujours la même : d'abord de l'humour avec des sketchs créés par les membres de la troupe, des imitations, des changements de costumes rapides (10 à 15 changements de costumes par comédiens pour deux heures de spectacle), et des musiques spécialement créées pour l'occasion par Dominique Philippeau et Laurent Boiset. Parmi ces chansons, l'une d'elles est devenue un tube : *Regardez-moi*, qui termine chaque revue et dont les paroles, fortes et poétiques émeuvent toujours les spectateurs.« *Regardez-moi, Faire la chanteuse triste ou frivole, Pour faire revivre mes idoles. Regardez-moi, A trop jouer à faire semblant, J'en oublie qui je suis vraiment...* » Plus qu'une chanson, cette profession de foi est désormais reprise par de nombreux cabarets en France et en Belgique.

Amitiés et fidélité

Mais si Madame Sans Gêne peut s'enorgueillir aujourd'hui d'être devenue une référence en matière de spectacle vivant, elle le doit également aux amitiés que Laurent Boiset a su forger au fil des années : « *Nous sommes désormais cinq sur scène, tous véritablement amis et complices. Le plus jeune est là depuis 10 ans, les autres ont déjà entre 20 et 25 ans de présence au cabaret.* »

Il y a également toute une équipe qui entoure les artistes et prépare chaque revue : Dominique Philippeau, musicien et parolier, qui les accompagne depuis 2011, tout comme Nathalie Lacour, chanteuse et chorégraphe de la troupe. Marylène Richard, costumière, qui ne se contente pas de faire de beaux costumes, mais qui prévoit également la manière dont on pourra les enlever rapidement pour incarner le plus vite possible une autre vedette, et bien sûr, Hervé Hautbois, qui assure la régie lumière et crée des décors lumineux uniques pour chaque numéro depuis l'arrivée de la troupe à Vendôme.



Musiques, humour paillettes, costumes et lumières, font des revues du cabaret un spectacle complet. Laurent Boiset

Ce qui a le plus marqué Laurent Boiset durant toutes ces années, ce sont les rencontres. « *Nous avons reçu ici de nombreuses personnalités des arts et du spectacle dont certaines sont devenues des amies, comme Annie Cordy qui a été et restera pour toujours notre marraine. Également Jean-Jacques Debout et Chantal Goya, Lisette Malidor, la famille Bouglionne, le cirque Gruss, et... les Bodin's que nous mettons à l'honneur dans notre nouvelle revue.* »

Une nouvelle revue

« Toujours debout *sera le titre de ce nouveau spectacle. Parce qu'on prend tous de l'âge, et parce que certains pensent peut-être que c'est plus difficile aujourd'hui. Mais l'envie et la passion sont toujours là, avec l'expérience en plus. Ce qui nous permet d'avoir toujours le même dynamisme sur scène* », s'amuse Laurent Boiset. « *Nous allons donc présenter de nombreux nouveaux numéros, avec un tableau consacré aux comédies musicales comme le* Roi Lion, Les misérables, Notre-Dame de Paris, Evita... *Une séquence hommage avec Marie-Paul Belle, Jane Birkin, et Françoise Hardy, et bien sûr des tas d'autres artistes comme Douchka, Hoshi, Lady Gaga, Dany Brillant, les Bodin's, etc.* »

Pour profiter de cette nouvelle saison, il ne faut pas traîner à réserver ! « *Nous sommes complets pour les groupes jusque mi-novembre, mais il reste quelques places individuelles le week-end.* »

Maurice Mercier (clp)

Réservations au 06.86.64.47.15.

Retrouvailles des collégiens, 53 ans après

22 élèves de la promotion 1969-1973 du collège de Droué se sont réunis samedi 29 août à Saint-Avit avec deux de leurs professeurs de l'époque.



La classe de 6e de l'année 1969-1970. Archives personnelles



Les élèves se sont retrouvés le 29 août 2026. Sylvie Prenant

SAINT-AVIT

Monique Chevereau, ancienne élève au collège de Droué, a enfin réalisé son rêve d'enfance : celui de retrouver ses camarades de la classe de 3e quelques années après.

Dans cette tâche, elle a été secondée par Élisabeth Halgrin et Josette Roncier. Christian Beauchamp les a accueillis dans sa ferme de Saint-Avit (Couëtron-au-Perche) et Patrick Lemarié a fait office de cuisinier le samedi 29 août dernier.

Parmi les 34 camarades de classe de 6e et 3e confondus, 27 ont pu être contactés. Sept élèves de l'époque étaient absents faute de coordonnées, d'impossibilité à venir ou de décès. Deux enseignants sur trois ont également été joints : Jean-Louis Feunteun et Francis Prenant étaient présents.

Pour l'occasion, Monique Chevereau avait réalisé des panneaux avec des photographies fournies par quelques élèves pour illustrer ces années collège. Une élève, Chantal Souesme, avait même fourni la convocation et les sujets du Brevet des collèges ainsi qu'un article de la Nouvelle République de juin 1973. Une kermesse avait été organisée pour aider au financement du voyage en Angleterre.

Lors des premières prises de contact, les anciens collégiens avaient peur de ne pas se reconnaître 53 ans plus tard. Une inquiétude vite dissipée le jour des retrouvailles.

« *Quelle joie cette journée ''passé-présent''. Elle a été l'occasion de raviver les souvenirs communs après plus d'un demi-siècle, de partager aussi le parcours de chacun avec l'émotion qui va avec* », confiait Monique Chevereau.

Bien entendu les participants ont déjà prévu de se retrouver !

MS

Pèlerinage à travers champs



Une tradition qui remonte à 1929. Scouts et Guides de France

VENDÔME

Ce dimanche 6 septembre les scouts de Vendôme ont renoué avec une ancienne tradition qui remonte à la fondation du mouvement en Vendômois en 1929.

En effet, après s'être retrouvés en l'église de Saint-Amand-Longpré, les scouts ont pris, sous forme d'un pèlerinage, des petits chemins qui les ont conduits, à travers champs jusqu'à l'esplanade de la chapelle de Notre-Dame de Villethiou où fut célébrée la messe dominicale en l'honneur de la Vierge Marie présidée par Mgr Francis Bastion, évêque de Blois, assisté du père Serge Croizé, curé de Saint-Amand-Longpré et aumônier du groupe scout, ainsi que de Bruno Savaton, diacre. Les prières dites en cette occasion ont rappelé les souffrances endurées par tous, durant ces mois difficiles. Néanmoins, le rappel de la venue en France du 25 au 28 septembre du pape Léon XIV a déclenché parmi la foule présente des marques évidentes de joie lors de la lecture de la prière que l'épiscopat français a rédigée pour cette occasion.

Au niveau de la vie du groupe scout, Céline Martin et Alexandra Lèche ayant terminé, à la satisfaction de tous, leurs trois années en tant que chefs de groupe, ont été remplacées à ces fonctions par un couple originaire de Paris. Florentine et Damien vont, à leur tour, pouvoir mettre en pratique leur talent d'organisateurs auprès des quelque quatre-vingts jeunes scouts et chefs encadrants qui leur ont été confiés par le mouvement.

Bernard DIRY

Contact : sgdf.ndvillethiou@gmail.com

La Pyramide dévoile une saison prometteuse

La nouvelle saison culturelle du centre culturel la Pyramide a officiellement été lancée le 4 septembre avec l'ouverture de la billetterie. L'occasion de présenter la programmation qui s'annonce.

ROMORANTIN-LANTHENAY

Bien que la présentation officielle ait été annulée en juillet à cause de la canicule, vendredi 4 septembre, le public était nombreux au centre culturel la Pyramide de Romorantin pour faire enregistrer locations et abonnements. Il faut dire que la programmation est prometteuse.

De Jérémy Frerot à Bénabar

Après Calogero en 2025, le service culturel de la Ville reçoit cette année le chanteur aux disques d'or Jérémy Frerot. Il se produira le jeudi 24 septembre pour sa tournée *Gamin des Sables*, titre évocateur pour cet artiste qui vit au bord de l'Atlantique, océan qui transparaît dans ses textes.

Le jeudi 15 octobre, dans la création musicale *Fantasmagloria* qu'il est possible de situer entre jazz et burlesque, on retrouvera Thibaut Marion dans le rôle principal. L'artiste, originaire de Romorantin, a été formé au jeu théâtral à l'Atelier Colom, puis au Conservatoire d'art dramatique ainsi qu'en classe libre comédie musicale aux Cours Florent à Paris. Thibaut Marion a déjà participé à plusieurs comédies musicales et il a été nommé dans la catégorie Révélation masculine aux trophées de la Comédie musicale 2025.



Stacey Kent, l'artiste aux 2 millions de disques vendus.

Lorena Dini



Jérémy Frerot lancera la nouvelle saison fin septembre.

Thomas Lodin

La pièce de théâtre *Les Marchands d'étoiles* sera jouée le jeudi 5 novembre. Celle-ci a reçu le prix du meilleur auteur pour Anthony Michineau lors du festival d'Avignon 2023 et celui du prix du meilleur metteur en scène pour Julien Alluguette, toujours à Avignon en 2024. Elle a été nominée quatre fois aux Molières 2025 et a obtenu le Molière du meilleur comédien.

Le jeudi 3 décembre, le Chicago Blues Festival 2026 invitera les spectateurs à voyager en musique en Amérique, le long du Mississippi, en mettant à l'honneur des artistes de la ville de Jackson. Ce concert est organisé en partenariat avec la Maison du blues de Châtres-sur-Cher.

Le jeudi 28 janvier, Le Siffleur et son quatuor à cordes joueront sur le ton de l'humour musical. Chef d'orchestre, ce siffleur sifflera sur des airs variés en passant par Satie, les Beatles ou encore Ennio Morricone.

Jérôme Commandeur déroulera son nouveau one-man-show intitulé *Jérôme Commandeur tente des trucs* le mercredi 17 février. Un nouveau défi pour cet humoriste, acteur, imitateur et réalisateur touche-à-tout.

Le jeudi 18 mars, le chanteur Bénabar, fort de son onzième album studio sorti en janvier dernier, sera très attendu par son public, fan de ses chansons populaires.

De Stacey Kent aux enquêtes délirantes

Le vendredi 2 avril, la chanteuse américaine aux 2 millions d'albums vendus, Stacey Kent, fera le déplacement sur la scène de la Pyramide. Ses tonalités mêlant jazz, chanson française et musique brésilienne, dans un style feutré et minimaliste, ont été récompensées à maintes reprises en France et à l'international.

Le vendredi 9 avril, l'Orchestre symphonique région Centre-Val de Loire/Tours fera résonner des œuvres du répertoire classique avec plus de cinquante musiciens. Le collectif, dirigé par Laurent Campellone depuis 2020, a été récompensé à plusieurs reprises. Il accompagne régulièrement des artistes en tournée, comme Camille au dernier Printemps de Bourges.

L'humour sera au rendez-vous donné par Roman Doduik le jeudi 13 mai. Le comédien se dévoilera de façon intime dans un nouveau spectacle rempli de confidences pleines d'autodérision.

Mardi 25 mai, la pièce de théâtre *The Loop*, titrée meilleure comédie aux Molières 2025, entraînera le public dans une enquête policière délirante.

Spectacles hors abonnement

La scène de la Pyramide accueillera, en dehors de la programmation du service culturel municipal, des spectacles hors abonnement organisés par des associations ou entités privées.

Sologne Radio présente deux *tributes* (spectacle hommage) : un premier en l'honneur de Daniel Balavoine le mardi 29 septembre, et un second dédié à Abba le jeudi 26 novembre.

Le Comité des fêtes propose un temps nostalgique mais dynamique avec un *tribute* à Claude François intitulé *Cloco Mania Forever* le jeudi 14 janvier. Suivront de l'humour avec Thomas Angelvy le mercredi 10 février et le monde magique de Chantal Goya le samedi 24 avril.

Le Rotary club de Romorantin Sologne Sud organise le mardi 24 novembre une soirée musicale avec Magali Ripoll, que l'on retrouve notamment dans l'émission *N'oubliez pas les paroles*.

La MJC programme, le dimanche 14 février, les Rencontres chorégraphiques 2027, le samedi 13 mars le concert de la Saint-Patrick et le mardi 11 mai sa fête des ateliers.

Les concerts du Conservatoire municipal de musique seront donnés le mardi 15 décembre (concert d'hiver), le samedi 19 décembre (concert de musiques actuelles) et le samedi 17 avril (concert de printemps) ; ceux de l'Union musicale le dimanche 11 octobre (Brass Band), le dimanche 20 décembre (concert d'hiver) et le mardi 23 mars (concert de printemps) avec les ateliers de danse de la MJC.

Fabien TELLIER (clp)

Infos et réservations sur https://pyramideromorantin.fr et au 02.54.94.42.20.



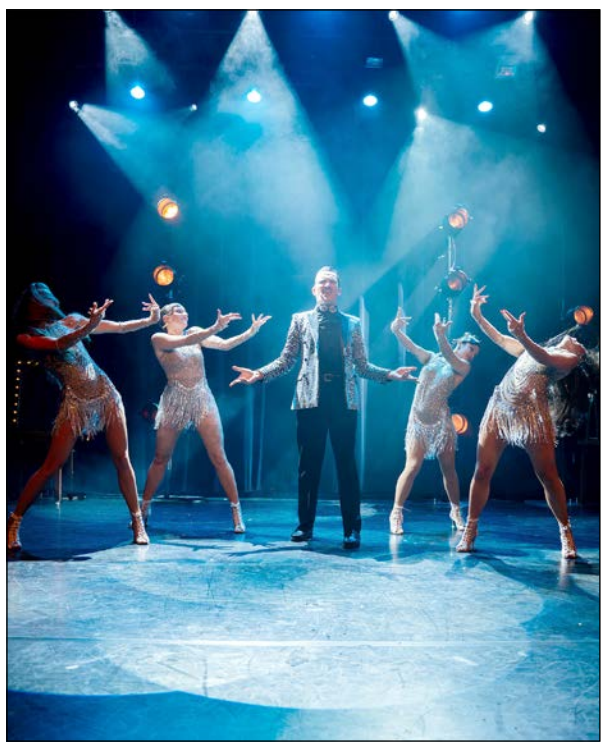
En mars, Bénabar sera très attendu par le public.

Romana Photo Yann Morrison



Jérôme Commandeur présentera son nouveau spectacle.

© Dorian Prost/CANAL+



Fantasmagloria, une création musicale à découvrir le 15 octobre.

Elamprod

Votre Renaissance du Loir-et-Cher est-il en voie d'extinction ?



NON ! PAS SI VOUS LE DÉFENDEZ.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON

sur dons.presseetpluralisme.fr

66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.

Reçu fiscal envoyé automatiquement.

Renaissance du Loir&Cher

Presse & Pluralisme

Renaissance du Loir&Cher

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Loir-et-Cher.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2624**006**

SCP Lescure-Mosseron Lacour
Notaires Associés à Cellettes (41)

CREATION DE SOCIETE AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Aurélien LACOUR, notaire à CELLETTES (41120), 6 bis rue de la Forêt, le 27 août 2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

GERANCE : Monsieur Laurent POUSSIN

DENOMINATION : SCI LES 2 FRERES.

FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1000,00€), divisé en 100 parts de DIX EUROS (10,00€) chacune, numérotées de 1 à 100. DUREE : QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

SIEGE SOCIAL : LES MONTILS (41120), 10 rue du Clos de Conon, .

RCS : BLOIS.

ASSOCIES :

1) Monsieur Laurent Pierre **POUSSIN**, demeurant à CHEVERNY (41700), 14, route de l'Ebat, Né à LE BLANC-MESNIL (93150), le 16 juillet 1968. Epoux de Madame Anita Thérèse Claudie DESPELCHAIN, 2) Monsieur Olivier, Paul **POUSSIN**, demeurant à CELLETTES (41120), 57bis, rue Nationale, Né à LE BLANC-MESNIL (93150), le 16 juillet 1968. Célibataire.

APPORTS EN NUMERAIRE : Monsieur Laurent POUSSIN fait apport à la SOCIETE, en numéraire d'une somme totale de NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS (990,00€). Monsieur Olivier POUSSIN fait apport à la SOCIETE, en numéraire d'une somme totale de DIX EUROS (10,00€).

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Libres entre associés, et soumises à agrément dans les autres cas.

Fait à CELLETTES, Le 1er septembre 2026.

A2624**110**

SCI BOSSET-LECOUPT

Suivant acte reçu par Maître Antony BERTHELOT, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité limitée dénommée «SELARL Antony BERTHELOT et Thomas LEMOINE, Notaires» titulaire d'un office notarial à MONTOIRE-SUR-LE-LOIR (Loir-et-Cher), 1 Place du Maréchal Foch, avec bureau permanent à VALLEE DE RONSARD (Loir-et-Cher), Couture sur Loir, 4 rue Marie Dubois, soussigné, le 4 septembre 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est :

SCI BOSSET-LECOUPT.

Le siège social est fixé à : SAINT-MARTIN-DES-BOIS (41800), La Daulerie.

La société est constituée pour une durée de QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE HUIT CENTS EUROS (1800,00 EUR).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Hermann BOSSET et Madame Fabienne LECOUPT, susnommés, seuls associés demeurant à SAINT MARTIN DES BOIS (41800) La Daulerie.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BLOIS.

Pour avis. Le notaire.

A2624**407**

SELARL
Stéphanie VIOLET-MARECHAL
& David RAVIN
Notaires associés
à VENDÔME (Loir-et-Cher)
20, Avenue de Verdun

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître David RAVIN , notaire à VENDÔME (41100), 20, avenue de Verdun, le 9 septembre 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **AMT**.

Le siège social est fixé à : VENDOME (41100), 21 rue Victor Hugo.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE TROIS CENTS EUROS (1 300,00 EUR).

Les apports sont en numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Thomas CHEREAU demeurant à VENDOME (41100) 21 rue Victor Hugo.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BLOIS.

Pour avis
Le notaire.

A2624**246**

SELARL PERCHET & ASSOCIES
Mes Samuel CHAUVEAU
et Sandra THEVENIN-OLIVEIRA
Notaires associés
8 bis, Avenue Maunoury 41500 MER

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Lucile PERIER-BLANCHETIERE, Notaire au sein de la SELARL PERCHET & ASSOCIES, titulaire d'un Office Notarial à MER, 8 Bis avenue Maunoury, le 2 septembre 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **VALE.**

Le siège social est fixé à : SAINT-GERVAIS-LA-FORET (41350), 3 rue Louis Chesneau.

La société est constituée pour une durée de 50 années

Le capital social est fixé à la somme de : QUATRE CENT SOIXANTE MILLE TROIS CENTS EUROS (460300,00 EUR), répartis en 4.603 parts de 100 euros chacune.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Alain VILLEJOUBERT demeurant à SAINT GERVAIS LA FORET (41350), 3 rue Louis Chesneau.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de de BLOIS.

Pour avis
Le notaire.



A2624**030**

SCI LAJM Family

Suivant acte reçu par Maître Antony BERTHELOT , Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité limitée dénommée «SELARL Antony BERTHELOT et Thomas LEMOINE, Notaires» titulaire d'un office notarial à MONTOIRE-SUR-LE-LOIR (Loir-et-Cher), 1 Place du Maréchal Foch, avec bureau permanent à VALLEE DE RONSARD (Loir-et-Cher), Couture sur Loir, 4 rue Marie Dubois, soussigné, le 25 août 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La dénomination sociale est : SCI LAJM family. Le siège social est fixé à : VENDOME (41100), 10 rue de la Mariée. La société est constituée pour une durée de QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années Le capital social est fixé à la somme de : MILLE HUIT CENTS EUROS (1800,00 EUR). Les apports sont en numéraire. **Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.** Les gérants de la société sont : Monsieur Alain AUMARECHAL et Madame Laure AUMARECHAL née RIOU, associés demeurant à VENDOME (41100), 10 rue de la Mariée. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BLOIS.

Pour avis. Le notaire.

A2624**029**

SCI IRIS

Suivant acte reçu par Maître Antony BERTHELOT , Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité limitée dénommée «SELARL Antony BERTHELOT et Thomas LEMOINE, Notaires» titulaire d'un office notarial à MONTOIRE-SUR-LE-LOIR (Loir-et-Cher), 1 Place du Maréchal Foch, avec bureau permanent à VALLEE DE RONSARD (Loir-et-Cher), Couture sur Loir, 4 rue Marie Dubois, soussigné, le 26 août 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La dénomination sociale est : SCI IRIS. Le siège social est fixé à : MONTROUVEAU (41800), Le vigneau. La société est constituée pour une durée de 99 années Le capital social est fixé à la somme de : MILLE HUIT CENTS EUROS (1800,00 EUR). Les apports sont en numéraires. toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Madame Océane GALPIN demeurant à MONTHODON (37110)10 rue du Vigneauet Monsieur Teddy PRIOU, demeurant à TERNAY (41800)Le Gué Piltan. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BLOIS.

Pour avis Le notaire.

A2624**122**

FIDAL AVOCATS

37 quai Ulysse Besnard
41000 BLOIS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société par actions simplifiée immatriculée au RCS de BLOIS dénommée **C2N PROJET**, au capital de 1 000 euros, ayant pour objet à titre principal : la prise d'intérêts, et la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises, groupement d'intérêt économique ou Sociétés Françaises ou étrangères, créées ou à créer ; toutes prestations administratives, de services, d'assistances, d'organisation et de conseil aux entreprises françaises ou étrangères ; l'acquisition, la propriété, la prise à bail et la location de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Le siège est à LA CHAUSSEE SAINT VICTOR 41260 1 rue des Glycines.

Le président est M. Christophe RACAULT, demeurant à 4 E rue de la Renaudière 41120 CELLETTES.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les cessions d'actions, sauf entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Pour avis,

FONDS DE COMMERCE

A2623**886**

JURICA

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 1er juillet 2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement BLOIS 1 le 20 juillet 2026 dossier 2026 00017970, référence 4104P01 2026 A 00968,

«GAMM VERT SYNERGIES OUEST» société par Actions Simplifiée -siège social : ANGERS (49000) 35, Rue Château d'Orgemont- 308.877.943 RCS ANGERS,

A cédé à :

«JARDINERIES MONPLAISIR», société par actions simplifiée siège social : COGNAC (16100) 51, Rue Pierre Loti - 480.593.367 RCS ANGOULÊME.

Les fonds de commerce suivants :

(a) Gamm Vert **Le Controis-en-Sologne** (41700) situé 69, Rue de Cheverny, identifié auprès du greffe du Tribunal de Commerce de ANGERS sous le numéro SIRET 308.877.943.00941, (b) Gamm Vert **Cour Cheverny** (41700) situé Boulevard Carnot, identifié auprès du greffe du Tribunal de Commerce de ANGERS sous le numéro SIRET 308.877.943.01006, (d) Gamm Vert **Lamotte-Beuvron** (41600) situé 9, Avenue de l'Hôtel de Ville, identifié auprès du greffe du Tribunal de Commerce de ANGERS sous le numéro SIRET 308.877.943.00958, (f) Gamm Vert **Monthou-sur Bièvre** (41120) situé Route d'Ouchamps, identifié auprès du greffe du Tribunal de Commerce de ANGERS sous le numéro SIRET 308.877.943.01147, (g) Gamm Vert **Montoire-sur-le-Loir** (41800) situé 23, Avenue de la Paix, identifié auprès du greffe du Tribunal de Commerce de ANGERS sous le numéro SIRET 308.877.943.01170, (h) Gamm Vert **Montrichard Val de Cher** (41400) situé Quai Jean, identifié auprès du greffe du Tribunal de Commerce de ANGERS sous le numéro SIRET 308.877.943.01139, (i) Gamm Vert **Veuzain-Sur-Loire** (41150) situé 10, Rue Lecoq, identifié auprès du greffe du Tribunal de Commerce de ANGERS sous le numéro SIRET 308.877.943.01121, (j) Gamm **Vert Romorantin-Lanthenay** (41200) situé Parc Commercial de Plaisance Rue de Plaisance, identifié auprès du greffe du Tribunal de Commerce de ANGERS sous le numéro SIRET 308.877.943.01303, (k) Gamm Vert **Saint-Aignan** (41110) situé 2, rue des Vignes, identifié auprès du greffe du Tribunal de Commerce de ANGERS sous le numéro SIRET 308.877.943.01154, (l) Gamm Vert **Saint-Claude-de-Diray** (41350) situé 43, Route du Tir, identifié auprès du greffe du Tribunal de Commerce de ANGERS sous le numéro SIRET 308.877.943.01287, Les fonds de commerce de «jardinerie, outillage, fleuriste, horticulture, motoculture, animalerie, produit agricole et boissons ou produits destinés à l'alimentation humaine».

Moyennant :

1. **Le Controis-en-Sologne** - le prix d'1 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels pour 1 EUR et aux éléments corporels (mémoire).
2. **Cour Cheverny** - le prix d'1 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels pour 1 EUR et aux éléments corporels (mémoire).
3. **Lamotte-Beuvron** - le prix d'1 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels pour 1 EUR et aux éléments corporels (mémoire).
4. **Monthou-sur-Bièvre** - le prix d'1 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels pour 1 EUR et aux éléments corporels (mémoire).
5. **Montoire-sur-le-Loir** - le prix d'1 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels pour 1 EUR et aux éléments corporels (mémoire).
6. **Montrichard Val de Cher** - le prix d'1 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels pour 1 EUR et aux éléments corporels (mémoire).
7. **Veuzain-Sur-Loire** - le prix d'1 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels pour 1 EUR et aux éléments corporels (mémoire).
8. **Romorantin-Lanthenay** - le prix d'1 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels pour 1 EUR et aux éléments corporels (mémoire).
9. **Saint-Aignan** - le prix d'1 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels pour 1 EUR et aux éléments corporels (mémoire).
10. **Saint-Claude-de-Diray** - le prix d'1 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels pour 1 EUR et aux éléments corporels (mémoire).

Le cessionnaire sera propriétaire à compter du 1er juillet 2026. Il en aura la jouissance à compter de la même date, par la prise de possession réelle et effective.

Les oppositions relatives à chaque Fonds de Commerce, domicile est élu à l'adresse, d'exploitation de chaque Fonds de Commerce concerné avec dénoncé au siège social de la société JARDINERIES MOMPLAISIR (480.593.367 RCS ANGOULEME), c'est-à-dire :

1. 69, Rue de Cheverny 41700 Le Controis-en-Sologne- 2. Boulevard Carnot 41700 Cour-Cheverny 3. 9, Avenue de l'hôtel de Ville 41600 Lamotte-Beuvron -4. Route d'Ouchamps 41120 Monthou-sur-Bièvre 5. 23, Avenue de la Paix 41800 Montoire-sur-le-Loir 6. Quai Jean 41400 Montrichard Val de Cher 7. 10, Rue Lecoq 41150 VeuzainSur-Loire- 8. Parc Commercial de Plaisance Rue de Plaisance 41200 Romorantin-Lanthenay- 9. 2, Rue des Vignes 41110 Saint-Aignan 10. 43, Route du Tir 41350 Saint-Claude-de-Diray

Pour avis.

TESTAMENT

A2623**901**

Etude de Maître Patrice MEUNIER et Maître Julien COPPIN, notaires associés à BLOIS (Loir-et-Cher), 28 avenue du Maréchal Maunoury

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION ET ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 4 octobre 2016,

Madame Madeleine Renée Georgette BOYARD, en son vivant retraitée, demeurant à CHAILLES (41120) 2 clos des Hirondelles EHPAD Claude de France.

Née à BLOIS (41000) , le 22 décembre 1924.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à CHAILLES (41120) (FRANCE) en son domicile, le 13 juin 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, son testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe DELAUNAY, notaire à BLOIS (41000), 28 avenue Maunoury, le 1er septembre 2026, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession, soit Maître DELAUNAY, ci-dessus nommé, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal de Grande Instance de BLOIS d'une copie authentique du procès-verbal d'ouverture et de description et de la copie des testaments.

A2624**271**

Notaires

SELARL Nadège
BEZANNIER-BOUQUET
et Vincent EMONET
Notaires Associés
titulaire d'un Office Notarial
à BLOIS (Loir et Cher)
23, rue de la Vallée Maillard
Immeuble « Le Victoria

TESTAMENT

SELARL Nadège BEZANNIER-BOUQUET et Vincent EMONET - Notaires associés

Par testament olographe du 15 mars 2017, M. Christian ALLION, retraité, demeurant à VINEUIL (Loir-et-Cher), 10 rue de Poirioux, décédé à LA-MOTTE-BEUVRON (41) le 22 janvier 2026, a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître COQUELIN de LISLE notaire à BLOIS (41) suivant procès-verbal de dépôt et de description reçu par lui le 27 mars 2026.

L'acte complémentaire comportant vérifications et contrôle de la saisine du légataire universel a été reçu par Maître BEZANNIER-BOUQUET notaire à BLOIS (41) le 8 septembre 2026.

Les oppositions pourront être formées conformément à l'article 1007 du Code Civil auprès de Maître BEZANNIER-BOUQUET notaire à BLOIS 23 rue de la Vallée Maillard, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis.

Me BEZANNIER-BOUQUET.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2623**810**

AMG-P

Société à responsabilité limitée à associé unique en liquidation au capital social de 4.000 euros

Siège social : 107 rue Yvonne Mottet - 41000 Saint-Denis-Sur-Loire

804 826 915 R.C.S. BLOIS

DAU du 31.05.2025 : A approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, M. Antonio GOMES, l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Tribunal de Commerce de BLOIS.

A2623**981**

Par décision de l'associé unique en date du 31/03/26, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jacky CALLUT, demeurant Les Voies Basses VILLEPORCHER (41), de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31/03/26. Les comptes de liquidation sont déposés au RCS BLOIS, en annexe au RCS sera radiée dudit registre.

MODIFICATIONS

A2624**325**

SAS VON EICKEN FRANCE
SAS Au capital de 10.000 euros
4bis Rue du Centre - 41250 BRACIEUX
RCS BLOIS 529 865 776.
DIRECTEUR GÉNÉRAL
L'AGE du 01/9/26 a pris acte de la démission de Mr Antonius WEIJER de son mandat de Directeur Général Délégué au 01/09/26 et a décidé de ne pas le remplacer.
Mention RCS de BLOIS.
Pour avis,

A2623**507**

STATION 41 AIRCOOLED

Société à responsabilité limitée
au capital social de 12000 €
Siège social 3 rue Balzac
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
RCS Blois 834 861 601

M. Florent BERTHOMMIER demeurant 3 rue de Villepoupin 41100 Villiers sur Loir a démissionné de ses fonctions de co-gérant à compter du 24/07/2026. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de BLOIS.

Pour avis La Gérance

A2622**407**

ST MICHEL GROBOST

Société par Actions Simplifiée au Capital social de 250 000 Euros
Siège Social : Z I, 2 boulevard de l'industrie, Contres,
41700 LE-CONTROIS-EN-SOLOGNE
RCS BLOIS 383 064 235

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 1er septembre 2026, il résulte que :

- La dénomination sociale a été modifiée et devient «St Michel Saint Péreuse» à compter du 1er septembre 2026.

En conséquence, l'article 2 «Dénomination» des statuts a été modifié comme suit :

«ARTICLE 2 - DENOMINATION

La Société est dénommée : **ST MICHEL SAINT PEREUSE**.

Dans tous les actes et documents émanant de la société et destinés aux tiers, la dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement des mots «société par actions simplifiée» ou des initiales «S.A.S.» et de l'énonciation du capital social.»

Pour avis et mention

A2624**014**

FIDAL AVOCATS

37 quai Ulysse Besnard
41000 BLOIS

IMMOBILIER - VILLAGE BY CA, FOOD VAL DE LOIRE

SAS au capital de 5 200 000 €
Siège social : 17 Rue des Entrepreneurs - CONTRES
41700 LE CONTROIS EN SOLOGNE
885 226 894 RCS BLOIS

Changement de membres du Conseil de surveillance

L'AGOA en date du 30 juin 2026, constatant l'expiration des mandats des membres du conseil de surveillance en juin 2025 de Mme Marie-Noëlle AMIOT, M. Eric LEBRAT et M. Philippe DAUDIN, a décidé de nommer en qualité de membres du Conseil de Surveillance pour une durée de 2 années :

M. Mathieu LECADET, né le 18 août 1982 à CAEN (14), demeurant à CHARTRES (28) 45 rue Saint Brice,

Mme Claudine BARBOSA, née le 2 mai 1963 à VENDOME (41), demeurant à ST LEONARD EN BEAUCE 41370 - 1 Rue de la Forêt,

Mme Claudine DE SOUSA, née le 2 août 1960 à TOURS (37), demeurant à BLOIS 41000 23 rue Pierre Busnel,

Mention sera faite au RCS de BLOIS,

Pour avis

A2624**063**

CERFRANCE

CERFRANCE VAL DE LOIRE
8 rue Pasteur
41260 La Chaussée Saint Victor

DU MANOIR GFR - transfert du siège social

DU MANOIR

Groupement Foncier et Rural
au capital de 480 euros
Siège social : 19, Route de Soings,
41700 SASSAY
848 569 034 RCS BLOIS

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 19 août 2026 , l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 19 route de Soings, 41700 SASSAY au 1, Chemin de la Grande Brosse 41700 SASSAY, et ce à compter du 19 août 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de BLOIS. Pour avis



Renaissance du Loir&Cher
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

Destination Santé

Pourquoi est-on daltonien ?

Le daltonisme ne signifie pas que l'on ne voit aucune couleur. Il correspond à une anomalie de la vision des couleurs, qui rend certaines teintes plus difficiles à distinguer, le plus souvent le rouge et le vert.

Ce trouble est lié au fonctionnement des cônes, des cellules de la rétine spécialisées dans la perception des couleurs. Chez une personne ayant une vision habituelle, trois types de cônes, sensibles à différentes longueurs d'onde, permettent au cerveau de distinguer une grande variété de couleurs. Chez une personne daltonienne, l'un de ces systèmes peut être absent, moins sensible ou présenter une sensibilité modifiée.

La forme rouge-vert, la plus fréquente, est généralement d'origine génétique et liée au chromosome X. Elle touche ainsi beaucoup plus souvent les hommes que les femmes. Plus rarement, le daltonisme peut concerner la perception du bleu et du jaune ou prendre des formes plus sévères. Il peut aussi être acquis au cours de la vie, notamment en lien avec une maladie de l'œil, une atteinte du nerf optique ou certaines lésions cérébrales.

Le daltonisme peut être dépisté grâce à des tests de vision des couleurs, comme le test d'Ishihara, qui utilise des planches de petits points colorés. Généralement sans conséquence sur la santé de l'œil, il peut toutefois compliquer certaines activités du quotidien nécessitant de distinguer des couleurs.

Sommeil : ni trop, ni trop peu

Dormir moins de six heures par nuit, mais aussi plus de huit heures, serait associé à un vieillissement biologique plus rapide. Une vaste étude publiée dans Nature, menée auprès d'environ 500 000 participants de la UK Biobank, montre une courbe en U : les signes de vieillissement biologique étaient les moins marqués chez les personnes dormant entre 6 h 24 et 7 h 48 par nuit.

Les chercheurs de l'Université Columbia ont également observé des associations entre la durée du sommeil et différents problèmes de santé, notamment la dépression, les troubles anxieux, l'obésité, le diabète de type 2, l'hypertension et certaines maladies cardiovasculaires ou respiratoires. Ces résultats ne permettent toutefois pas d'affirmer qu'un sommeil trop court ou trop long provoque directement un vieillissement accéléré. Un sommeil prolongé peut notamment être le signe d'un problème de santé déjà présent, tandis que certaines maladies peuvent elles-mêmes perturber le sommeil.

CAR-T : une exposition pour mieux comprendre ce traitement innovant

Les thérapies CAR-T représentent une avancée majeure contre certains cancers du sang. Elles consistent à reprogrammer les propres cellules immunitaires du patient pour qu'elles reconnaissent et détruisent les cellules cancéreuses. *« Les thérapies CAR-T constituent une véritable révolution thérapeutique, car elles utilisent les capacités naturelles du système immunitaire pour lutter contre le cancer »*, explique le Dr Arthur Bobin, maître de conférences des universités-praticien hospitalier au CHU de Poitiers. *« Les lymphocytes T sont prélevés chez le patient, puis modifiés en laboratoire afin qu'ils reconnaissent spécifiquement les cellules tumorales avant d'être réinjectés. On obtient ainsi des cellules beaucoup plus efficaces, capables de cibler précisément les cellules cancéreuses. »*

Aujourd'hui, les CAR-T sont notamment utilisées dans certains lymphomes, les leucémies aiguës lymphoblastiques et, dans le myélome multiple, principalement chez des patients ayant déjà connu plusieurs rechutes. Pourtant, cette innovation reste largement méconnue : seuls 15 % des Français déclarent en avoir entendu parler et 7 % savent qu'il s'agit d'un traitement contre le cancer.

Pour rendre cette technologie plus concrète, Bristol Myers Squibb, avec les associations de patients AF3M et ELLyE et le Dr Bobin, propose « CAR-T en miniature », une exposition immersive qui reconstitue les six étapes clés du parcours de soins grâce à des maquettes. *« Cette exposition permet de matérialiser chaque étape du parcours, du prélèvement des cellules jusqu'à leur réinjection, afin de mieux comprendre ce traitement et de rassurer les patients comme leurs proches »*, souligne le Dr Bobin. L'exposition poursuivra sa tournée dans près de dix villes françaises jusqu'à la fin de l'année 2026.

L'Association Française des Malades du Myélome Multiple (AF3M), Ensemble Leucémie Lymphome Espoir (ELLyE) apportent à cette initiative la voix des patients et de leurs proches, en soulignant le besoin d'une information claire et rassurante sur un parcours de soins encore méconnu. Leur implication contribue à rendre cette innovation plus accessible, en tenant compte des questions, des attentes et des besoins d'accompagnement des personnes concernées.



Madhourse - Phovoir

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté L'information santé au quotidien

LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**


© 2023 Stadenn Prod / Manchester Films

Second tour

À sept mois des élections présidentielles, France 2 nous propose une satire de circonstances à travers *Second tour*, une comédie d'Albert Dupontel, sortie en 2023. Nous voici en pleine campagne. Alors que Mademoiselle Pove, jouée par Cécile De France, a été reléguée à la rubrique foot après s'être attiré les foudres de sa direction pour ses enquêtes politiques trop critiques, la journaliste profite d'un concours de circonstances pour refaire surface et couvrir l'entre-deux tours. Bien décidée à rendre cette campagne soporifique plus palpitante, elle s'intéresse particulièrement à Pierre-Henry Mercier (campé par Albert Dupontel), favori de l'élection et héritier d'une puissante famille dont l'ascension politique lui semble trop soudaine pour être honnête. Épaulée par son caméraman Gus (Nicolas Marié), elle entreprend de fouiller le passé du candidat qu'elle a connu à l'adolescence. Son enquête va s'avérer aussi passionnante que dangereuse, jusqu'à la découverte d'un improbable pot aux roses…

Albert Dupontel démontre sa façon bien à lui de critiquer le système en place. Se défendant de tout brûlot politique, le cinéaste nous révélait lors d'une avant-première que *Second tour* était *« parti d'une idée saugrenue »* pour aboutir à *« une enquête footballistique hautement improbable »*. Le réalisateur construit ici une farce ubuesque autour d'un personnage héroïque, tout en faisant écho aux enjeux climatiques.

Dimanche 13, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *Lena Situations à l'Accor Arena Paris*
Le 31 août, la YouTubeuse Lena Situations se produisait à l'Accor Arena de Paris devant 20 000 spectateurs pour clôturer les dix saisons de ses célèbres vlogs d'août, son programme emblématique diffusé chaque été depuis 2017. France 2 nous invite à découvrir cette soirée riche en surprises et en invités.
Samedi 12, France 2, 23 h 25

| *Zone interdite*
Zone interdite propose une grande enquête au cœur de l'Éducation nationale. Entre témoignages et immersions, les journalistes de l'émission relèvent de nombreux dysfonctionnements : absence des professeurs, problèmes de recrutement et multiples agressions.
Dimanche 13, M6, 21 h 10

| *Légitime Défense - L'affaire de la route toxique*
Cette nouvelle enquête du journaliste Martin Boudot, en collaboration avec l'avocate en droit de l'environnement Louise Tschanz, dénonce une pollution encore trop peu connue : celle de l'usure des pneus. À chaque kilomètre parcouru sur le bitume, des milliards de particules fines de plastique sont rejetées dans la nature.
Lundi 14, France 5, 21 h 05

SAMEDI


The Voice Kids, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
23.30 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
THE FLOOR, À LA CONQUÊTE DU SOL
23.25 Lena Situations à l'Accor Arena Paris
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À CHÂTEAU-THIERRY
22.40 Meurtres à Orléans, téléfilm
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : RC TOULON / STADE ROCHELAIS
Top 14. 2e journée.
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.10 Insaisissables 3, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.35 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
POMPÉI : LA VILLA DE POPPÉE ET NÉRON
22.25 La cité des plaisirs de Néron, doc.

DIMANCHE


Le parrain, Arte

TF1
21.10 FILM
QU'EST-CE QU'ON A TOUS FAIT AU BON DIEU ?
23.05 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
SECOND TOUR
Avec Cécile de France
22.45 Le Comte de Monte-Cristo, série
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
BROKENWOOD
22.40 Brokenwood, série
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : STADE TOULOUSAIN / UNION BORDEAUX-BEGLES
Top 14. 2e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Smashing Machine, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
MAO, LE DERNIER EMPEREUR 10
22.55 Le roi de Shanghaï, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
23.10 #metoo Scolaire - Après Bétharram, Ils Brisent le Silence, doc.
ARTE
21.00 FILM
LE PARRAIN
23.50 Corleone, le parrain des parrains, doc.

LUNDI


Apollo Has Fallen, Canal+

TF1
21.10 TÉLÉFILM
LA CIBLE 10
Avec Tomer Sisley
23.15 New York Unité Spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA MÈRE ET L'ASSASSIN
22.50 Sambre, série
FRANCE 3
21.10 FILM
LES SEPT MERCENAIRES 10
Avec Sean Boyd
23.20 Le bon, la brute et le truand, film
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 10
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
22.40 Running Man, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LÉGITIME DÉFENSE
L'affaire de la route toxique
21.55 Vert de rage, Armes, l'heritage toxique, , doc.
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
JULIA
Avec Jane Fonda
22.55 Citizen Jane, doc.

MARDI


La stagiaire, France 3

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.30 Ma mère, ton père
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
SAUVONS NOS FORÊTS
Présenté par Léa Salamé, Hugo Clément
23.15 Le monde de Jamy
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
22.55 La stagiaire, série
CANAL+
21.10 FILM
MAIGRET ET LE MORT AMOUREUX
22.30 Emmy Awards septembre 2026, Best of, mag.
23.30 En première ligne, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
CE QUI NOUS TIENT DEBOUT
22.35 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
ULTRA-RICHES – TAXE-MOI (SI TU PEUX !) (1 & 2/2)
22.35 Casse du siècle au Liban, doc.

MERCREDI


Les évaporés, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.45 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES ÉVAPORÉS
Avec Alexia Barlier
22.50 Candice Renoir, série
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
LE MONUMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2026
Présenté par Stéphane Bern
23.25 Sans filtre, mag.
CANAL+
21.10 FILM
SPLITSVILLE
Avec Michael Angelo Covino
22.50 Classe moyenne, film
FRANCE 5
21.05 DÉBAT
LA GRANDE LIBRAIRIE
Présenté par Augustin Tapenard
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
PATRON INCOGNITO
Robert Guillet - Buffalo Grill (1/2)
22.05 Patron incognito, mag.
ARTE
20.55 FILM
TWO LOVERS
De James Gray
Avec Joaquin Phoenix, Gwyneth Paltrow
22.40 James Gray, l'odyssée intérieure, doc.

JEUDI


La chute de Londres, M6

TF1
21.10 TÉLÉFILM
LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE JAUNE 10
23.15 New York, police judiciaire, série
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À COLMAR
22.45 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : UEFA EUROPA LEAGUE
1re journée.
22.55 Soir d'Europe, le debrief, mag.
23.55 Une furieuse envie de vivre, doc.
FRANCE 5
21.05 FILM
LA GUERRE DES GAULES : CÉSAR NOUS A-T-IL MENTI ?
22.40 Expression directe
22.45 C ce soir, mag.
M6
21.10 FILM
LA CHUTE DE LONDRES
22.55 La chute de la Maison Blanche, film
ARTE
20.55 SÉRIE
PRISONNIÈRE 951
Avec Narges Rashidi
22.10 Prisonnière 951, série

VENDREDI


Qui sera le plus nul, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
QUI SERA LE PLUS NUL
Présenté par Camille Combal
22.30 Qui sera le plus nul
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CAPITAINE MARLEAU
Avec Corinne Masiero
22.50 Capitaine Marleau
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA CARTE AUX TRÉSORS
Présenté par Stéphane Bern
23.30 La carte aux trésors
CANAL+
21.10 FILM
GOUROU
Avec Pierre Niney
23.10 L'affaire Bojarski, film
FRANCE 5
21.05 FILM
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE
Avec Brad Pitt, Craig Sheffer
23.05 Riviera 76, le Woodstock oublié, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ARNAQUES !
Présenté par Julien Courbet
23.05 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Alexandra Rapaport
22.30 Céline Dion à l'Eurovision, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER…**

The Floor ★



The Floor : À la conquête du sol est de retour pour une quatrième saison, toujours animée par Cyril Féraud. Cette année, les règles évoluent ! Après trois victoires consécutives, les candidats pourront choisir entre deux avantages stratégiques : obtenir un bonus de 5 secondes supplémentaires pour un prochain duel ou échanger leur catégorie avec celle d'un autre joueur encore en compétition. **Samedi 12, France 2, 21 h 10**

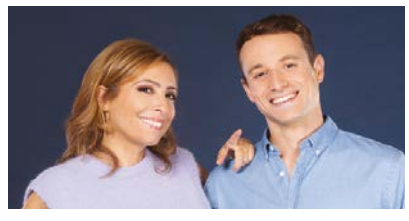
Qu'est-ce qu'on a tous fait au Bon Dieu ? ★

Dans le troisième volet de la saga à succès de Philippe de Chauveron, Claude et Marie s'apprêtent à fêter leurs 40 ans de mariage. Et pour saluer l'événement, leurs quatre gendres décident, avec la complicité de leurs épouses, de faire venir leurs parents respectifs ! Autant de rencontres qui s'annoncent inoubliables… et explosives ! **Dimanche 13, TF1, 21 h 10**

Apollo Has Fallen ★★

Suite de la série *Paris Has Fallen*, elle-même adaptée de la franchise de films *La Chute*, *Apollo Has Fallen* réunit à nouveau Tewfik Jallab et Ritu Arya dans la peau d'agents secrets français et britannique. Ils se retrouvent sur une nouvelle mission lorsqu'un avion est détourné aux larges des côtes libyennes. Cette attaque cache une conspiration bien plus grande de la part d'un mercenaire russe qui a mis au point une arme biologique mortelle… **Lundi 14, Canal+, 21 h 10**

Sauvons nos forêts ★★



Entre les canicules et les mégafeux, la France a été durement touchée par les conséquences des conditions climatiques extrêmes cet été. Présentée par Léa Salamé et Hugo Clément, la soirée *Sauvons nos forêts* dresse le bilan des dégâts, tout en rendant hommage aux pompiers, aux bénévoles et aux agriculteurs, et revient sur les manques de moyens rencontrés. **Mardi 15, France 2, 21 h 10**

Ce qui nous tient debout ★★★

Le journaliste sportif Matthieu Lartot raconte son histoire personnelle dans un documentaire poignant. À 17 ans, un cancer du genou a mis fin à ses rêves de rugbyman. À 43 ans, une récidive l'a contraint à se faire amputer de la jambe droite. D'autres personnalités, dont Thomas Dutronc, Philippe Caverivière et Camille Lacourt, évoquent le cancer de leurs proches. **Mardi 15, France 5, 21 h 05**

Patron incognito ★

Patron Incognito est de retour avec un numéro inédit consacré au géant de la restauration Buffalo Grill. Robert Guillet, directeur général de l'enseigne depuis 2022, se déguise pour infiltrer ses équipes en tout anonymat. Son objectif ? Vérifier que les changements mis en place ces derniers mois sont bien appliqués sur le terrain et portent leurs fruits. Sous couverture, il se rendra dans les restaurants de Besançon, Bondoufle et Montluçon. **Mercredi 16, M6, 21 h 10**

Le Monument préféré des Français ★★



À quelques jours de la 43e édition des Journées du patrimoine (les 19 et 20 septembre), France 3 déroule le classement du Monument préféré des Français 2026. Sont notamment en compétition le Château de Grignan, la Basilique Sainte-Thérèse de Lisieux (photo), la Cathédrale Notre-Dame de Chartres ou encore le Palais des Ducs et des États de Bourgogne. **Mercredi 16, France 3, 21 h 10**

Prisonnière 951 ★★★

Cette série revient sur l'enfer carcéral vécu par Nazanin Zaghari-Ratcliffe, citoyenne irano-britannique arrêtée arbitrairement à l'aéroport de Téhéran en 2016 et incarcérée durant six ans. Ces quatre épisodes racontent son arrestation par les Gardiens de la Révolution sous la dictature des mollahs, son interrogatoire, ses aveux forcés et ses conditions de détention. **Jeudi 17, Arte, 20 h 55**

Gourou ★★

Après *Un homme idéal* en 2014 et *Boîte noire* en 2021, le réalisateur Yann Gozlan retrouve un Pierre Niney habité par son rôle dans *Gourou*. Le comédien incarne Matt, un coach en développement personnel très populaire. Adepte de la « cheap dopamine », qui préconise une vie sans jeux vidéo ni réseaux sociaux ni pornographie, le jeune homme propose de suivre une formation intitulée « Le superpouvoir de la persuasion »… **Vendredi 18, Canal+, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

La Mère et l'assassin


© François Lefebvre

Après avoir joué une prof dans *Sam*, Hélène de Fougerolles devient proviseure dans *La Mère et l'assassin*. La comédienne incarne Morgane Jourdan, une femme en apparence épanouie, en couple avec un restaurateur (joué par Florent Peyre) et maman de deux adolescentes. Sa vie bascule lorsqu'elle se rapproche du nouveau professeur de sport de son lycée. Hugo Bennec (campé par François-David Cardonnel) lui donne des cours privés de *wing foil* et le charme opère. Mais il fait aussi craquer la fille aînée de Morgane, Océane (interprétée par Vittoria Di Savoia, fille d'Emmanuel-Philibert de Savoie et Clotilde Courau). Quand cette dernière surprend sa mère avec son enseignant, elle s'enfuit… et ne réapparaît pas. Rongée par la culpabilité, Morgane va tout faire pour la retrouver.

Lundi 14, France 2, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Les Cieux et la terre, le sanctuaire Notre-Dame de La Salette*
Direction le sanctuaire de La Salette, en Isère, où deux enfants bergers disent avoir vu la Vierge Marie en 1846, aujourd'hui devenu un lieu de pèlerinage. ***Mercredi 16, 20 h 35***

En Allemagne, le cordon sanitaire autour de l'extrême droite cède

Après sa victoire en Saxe-Anhalt, le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne veut former un gouvernement régional. Un test pour le « cordon sanitaire » maintenu jusqu'ici par la droite traditionnelle.

Ulrich Siegmund a mis fin au suspense. Ce lundi 7 septembre, au lendemain d'une victoire écrasante lors des élections régionales en Saxe-Anhalt, la tête de liste du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) a confirmé chercher à former un gouvernement dans cette région de 2,1 millions d'habitants de l'est du pays. S'il y parvenait, ce serait une première pour l'extrême droite allemande depuis 1945.

Cette clarification peut sembler étonnante de la part d'un candidat dont le parti a, selon ses mots, *« écrit l'histoire »* en obtenant dimanche 43,8 % des suffrages. Le meilleur résultat électoral jamais enregistré par un parti depuis la réunification dans ce Bundesland. C'est aussi le meilleur de cette formation d'extrême droite en treize années d'existence, salué à l'international par le président américain Donald Trump, le magnat Elon Musk et l'ancien premier ministre hongrois Viktor Orban. Devant la presse ce lundi, les dirigeants de l'AfD rayonnaient. *« C'est une réussite fulminante*, a lancé la coprésidente Alice Weidel. *Nous prenons très au sérieux la mission de former un gouvernement. »*

Quelques heures plus tôt pourtant, Ulrich Siegmund avait laissé planer le doute sur sa volonté de gouverner, répétant vouloir *« gouverner seul »*. Or, avec 39 sièges au parlement régional de Magdebourg, il rate la majorité absolue de trois sièges. Dans la nuit, il avait ainsi évoqué de nouvelles élections pour *« s'assurer »* de meilleurs résultats. A-t-il été ramené à la raison par les dirigeants nationaux, très désireux d'arriver aux responsabilités dans une région ? Ulrich Siegmund a en tout cas confirmé ce lundi *« tendre la main »*, et même avoir entamé des *« discussions »* avec certains partis et députés à titre individuel pour obtenir leur soutien. Mais il l'assure : il *« souhaite pouvoir se regarder dans la glace »* et n'acceptera *« aucun changement sur le fond »* de son programme.

Concrètement, peu de solutions s'offrent à l'extrême droite pour gouverner en Saxe-Anhalt, la majorité des partis refusant de travailler avec elle. Seule la petite formation pro-Poutine BSW a annoncé ne pas s'opposer à l'élection d'Ulrich Siegmund au poste de ministre-président. Si elle ne souhaite pas former de coalition officielle avec l'AfD, elle pourrait la soutenir au cas par cas. Autre possibilité pour l'AfD : débaucher certains élus chrétiens-démocrates. Un scénario jugé *« réaliste »* par Sebastian Friedrich, coauteur du site Über Rechts.

L'avenir du *« cordon sanitaire »* autour de l'AfD semble néanmoins plus que jamais fragilisé, et les voix se multiplient pour exiger son abandon. C'est le cas de Frank Ruch, maire de Quedlinburg, en Saxe-Anhalt, qui rappelle *« travailler avec l'AfD au niveau communal »*. *« Le cordon sanitaire est impossible à appliquer dans les communes lorsqu'il s'agit de projets d'écoles ou de culture. Au niveau régional aussi, il faut pouvoir traiter les dossiers au cas par cas, sans faire de coalition avec l'AfD et en gardant à l'esprit le respect des principes constitutionnels »*, estime-t-il. Sebastian Friedrich confirme la montée de ce positionnement chez les chrétiens-démocrates. *« Le cordon sanitaire tient encore officiellement, mais tôt ou tard il va tomber, car, sur le terrain, il ne mène pas à l'objectif visé, à savoir l'affaiblissement de l'AfD. »*

Pour l'Union chrétienne-démocrate (CDU), qui dirige la Saxe-Anhalt depuis vingt-quatre ans, ce scénario est officiellement irréaliste. Aucun des quinze députés élus ce dimanche ne facilitera l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite, entend-on à Magdebourg, ainsi que de la voix du chancelier Friedrich Merz, par ailleurs président de la CDU. Son parti a voté en 2018 une résolution très claire interdisant tout travail et toute alliance avec l'AfD. Mais ce principe tiendra-t-il face à l'ampleur de la débâcle encaissée dimanche ? Avec 17,2 % des suffrages, la CDU voit ses scores réduits de moitié dans cette région et y encaisse une défaite historique.

La victoire sans appel de l'extrême droite pose par ailleurs un défi immense aux chrétiens-démocrates au niveau fédéral. Car ce scrutin régional est aussi une sanction très claire de la politique du chancelier et de ses partenaires sociaux-démocrates. Friedrich Merz affirmait ce lundi devant la presse *« avoir été élu pour quatre ans »* et vouloir *« faire le travail jusqu'au bout »*. Pour le chancelier, le *« profond choc »* de la défaite de dimanche *« ne doit pas avoir comme résultat un abandon des réformes en cours »*. *« Au contraire, nous devons les poursuivre et faire en sorte qu'elles soient acceptées par une majorité de la population »*, a-t-il lancé. La tâche s'annonce délicate. Si les partenaires sociaux-démocrates veulent *« revoir le cours des réformes »* pour les rendre plus sociales, à droite, les appels se multiplient en faveur d'une ligne plus conservatrice et libérale.



Les dirigeants de l'AfD Tino Chrupalla, Ulrich Siegmund et Alice Weidel, le 7 septembre à Berlin.

Maxppp

Les thèmes nationaux comme la hausse du prix de l'essence, la crise économique, l'immigration et la guerre en Ukraine ont occupé la campagne de l'AfD. Au sein même de la CDU, le style cassant, la mauvaise communication du chancelier et les réformes présentées récemment sur le système de santé et les retraites suscitent aussi de vives critiques. Au point que certains appellent depuis quelques semaines au départ de Friedrich Merz et à son remplacement à la chancellerie par une personnalité moins clivante, comme l'actuel ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Hendrik Wüst.

« Friedrich Merz est sous une pression énorme qui va augmenter avec les prochaines élections régionales du 20 septembre, constate Sebastian Friedrich. Si la CDU encaisse de nouvelles défaites, je ne sais pas comment il pourra rester chancelier. » Pour l'AfD, Friedrich Merz est plus que jamais une cible idéale. *« Aucun chancelier n'a été aussi mal aimé que Friedrich Merz. Il est un poids pour le développement de l'Allemagne »*, estime Alice Weidel, certaine que les chrétiens-démocrates *« ne gagneront plus jamais une seule élection »*. La co-cheffe de l'AfD affiche ses ambitions : atteindre les 40 % des suffrages lors des élections nationales de 2029. Pour cela, elle mise sur la Saxe-Anhalt pour faire *« boule de neige »*. Prochaines étapes, dans deux semaines : le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, où l'AfD est créditée de 35 %, et Berlin, où elle approche les 18 % d'intentions de vote.

Delphine NERBOLLIER

